

# Rapport d'activités 2012

Connaître - protéger - gérer - valoriser



# Bilan Moral du président

Chers adhérents,

Le bilan moral du Président est avant tout, et je pense le dire chaque année, votre bilan à tous. Celui que je porte en votre nom et pour l'objet de l'association à laquelle vous avez choisi de donner du temps et de l'argent. Ce bilan est aussi celui des axes conducteurs, des grandes lignes qu'au nom du Conseil d'administration, j'ai conduit et demandé à notre équipe salariée de suivre pour l'année. Comme le cours de notre rivière Oise, ce chemin que nous traçons d'année en année est sinueux, fait de méandres tordus qui, parfois, se coupent et se recourent... Ils se terminent parfois en bras morts et évoluent de saison en saison en fonction du lit majeur ou du lit mineur. Mais, dans tous les cas, comme à chaque fois, le cours de l'eau continue, inlassablement, vers son objectif. Et le nôtre est clair quel que soit le chaos, quelles que soient les embuches mises involontairement ou volontairement sur notre route, quels que soient les états d'âmes, les crises de ce monde qui portent hélas toujours peu d'intérêt à l'avenir de notre planète et donc, parmi ces enjeux, celui de la nature.

Oui, le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie et l'ensemble des Conservatoires d'espaces naturels en France continuent leur route, leurs actions et les développent dans un contexte, vous le savez, pas toujours simples : nous attendons toujours, nous aussi le choc de simplification évoqué par le Président et appelé de nos vœux, particulièrement dans la gestion française des fonds européens. L'alourdissement administratif énorme que nous subissons chaque année, dont je ne veux pas croire qu'il est sciemment construit par ceux qui n'aiment pas ce modèle original qu'est l'associatif – même si, en vous disant que je ne veux pas le croire, c'est bien parce que certains le croient tant les contraintes, les contrôles peuvent faire penser parfois à un complot orchestré -, cet alourdissement administratif n'entame pas notre volonté. Mais, chers partenaires, comme nous l'avons dit il y a deux mois à Mme Delphine Batho, Ministre de l'écologie, facilitez-nous la vie si vous souhaitez que nous puissions continuer à travailler, à agir, à participer au développement de nos territoires, avec un coût bien modeste et bien maîtrisé dont vous avez la traçabilité extrême, vous verrez les bilans tout à l'heure.

Cette année, pour l'une des premières fois depuis plus de dix ans, cet alourdissement administratif se traduit, condensé en une année, par un exercice déficitaire d'importance qui doit nous faire tous réfléchir. Certes la bonne gestion que nous avons fait depuis un certain nombre d'années, nous permet de prendre dans nos réserves pour y faire face, mais cela pose plusieurs questions : notamment, l'impossibilité de continuer à mobiliser des fonds européens sur des sommes aussi grosses que celles que nous usons. La façon dont la France applique la gestion de ces fonds conduit

les opérateurs tels que les nôtres dans le mur, j'insiste. Beaucoup de Conservatoires d'espaces naturels ont failli mettre la clé sous la porte dans les années proches, à cause de cela. La gestion de ces fonds n'est pas une gestion partenariale, c'est une gestion comptable au détriment des opérateurs. Pire, parfois les règles nous sont données pour quelques années. Mais elles changent en route, et nous conduisent à des pertes : le bilan de cette année en est un exemple.

Je lisais dans la presse il y a quelques semaines la colère d'un député européen de l'Oise sur la sous-utilisation de fonds européens en Picardie, alors que l'argent existe. Voilà, Monsieur le Député Boulland, pourquoi ! Nous ne pouvons pas prendre des risques à utiliser des fonds qui sont, non seulement, assortis de trop de tracasseries administratives et nous sont réglés beaucoup trop tard. Si cela ne change pas, nous l'avons aussi dit à la Ministre, et tous les acteurs s'en plaignent, dans tous les domaines, nous éviterons au maximum d'utiliser les fonds européens. C'est une image catastrophique que la France, une fois encore, donne de l'Europe à ses concitoyens. Et ne pas le régler pour mieux simplifier est coupable, coupable de faire encore monter chez nos compatriotes le populisme qui s'accroît de manière inquiétante en ces périodes de crise.

Pourtant, notre action est reconnue. Elle l'est de plus en plus chaque année. De plus en plus, nos partenaires nous associent à leur démarche, nous demandent conseil, nous demandent de gérer des sites, des nouveaux, de conduire des actions pédagogiques, citoyennes, de développer le tourisme – la Réserve naturelle où nous conduisons cette Assemblée générale le prouve.

Cette reconnaissance, elle est venue plus encore en juillet dernier quand l'Etat et la Région dans le cadre des nouvelles prérogatives de la loi ont agréé dans le cadre de l'agrément national des Conservatoires d'espaces naturels le Conservatoire de Picardie. Notre association, votre association, a été le premier Conservatoire agréé de France ! Preuve de notre capacité à être un acteur fort et essentiel de la vie de notre Picardie. Elle reconnaît notre travail et promet un développement de nos actions dans les dix années qui viennent. Aujourd'hui, 7 Conservatoires d'espaces naturels ont vu leur action reconnue par un agrément et la ministre a demandé aux DREAL d'être plus actives encore là-dessus. Parallèlement, des Conservatoires d'espaces naturels en Bretagne, Pays de Loire ou Guyane sont en cours de création, preuve de la réussite de ce modèle original. Un modèle original que nous défendons. Les Conservatoires d'espaces naturels sont des interfaces, des lieux de rencontres, entre une assise citoyenne et des bénévoles actifs que je salue et une équipe salariée... Une interface entre les partenaires publics dont nous assurons une partie des missions et aussi les usagers de la nature. Un lieu de rencontres et d'échanges qui est certainement le

plus adapté à la nature, ce lieu d'enjeu extrême qui ne peut souffrir ni le clientélisme, ni le parti-pris, ni l'extrémisme. Le paradoxe, et je vous le disais en ouverture, c'est que cette reconnaissance ne nous aide pas dans la simplification des procédures administratives, peut-être même bien au contraire. Et, chers élus et représentants de l'Etat, c'est un appel à l'aide que je lance sur cette thématique.

Vous en blaguez l'an dernier à l'Assemblée, mais une de mes convictions profondes est que l'une de nos missions est de participer à la compréhension, l'amour et la découverte de la nature dans notre région. C'est en faisant ce travail auprès de toutes les générations que nous formerons les futurs défenseurs du patrimoine naturel de Picardie et que nous contribuerons à faire des Picards et des Isariens des ambassadeurs de cette nature, à même de participer chacun à leur niveau à la préservation de ces richesses. C'est aussi, Mesdames et Messieurs les élus, donner ou redonner de la fierté aux habitants de cette région et de ce département et donc de préparer l'avenir, un meilleur avenir. Aussi, nous avons développé ces thématiques : installation de panneaux identifiant mieux le Conservatoire, création des plaquettes espèces – posters avec le Conseil Régional qu'on aura le plaisir si ce n'est déjà fait de vous remettre. C'est aussi l'accueil en service civique d'Ambassadeurs de la nature : ils ont sillonné les sites de la région et aussi accueilli des dizaines de milliers de personnes à la Réserve naturelle de Boves. C'est aussi – c'est fait – la création d'un poste d'animateur et l'implication des scolaires dans les écoles à proximité des sites gérés.

Dans un contexte budgétaire délétère – et rien n'est rassurant dans tous les propos que nous entendons pour l'année à venir, nos partenaires ont fait des efforts. Ils ont continué à soutenir l'action du Conservatoire à une hauteur qui nous permet de maintenir nos activités, nos efforts et notre équipe. En contrepartie de ces efforts, nos actions et nos réflexions vont toujours dans une meilleure efficacité et optimisation des activités et des projets : rigueur budgétaire et des dépenses, rigueur et stabilité dans la masse salariale. Nous gérons le Conservatoire en bons pères de famille soucieux de la bonne utilisation des deniers publics. Nous espérons que cette gestion saine et rigoureuse et la démultiplication des actions que nous menons dans chaque projet avec chaque euro financé par les partenaires conduira les partenaires, collectivités comme Etat – car évidemment c'est l'Etat qui nous inquiète au premier chef – à maintenir au même niveau leurs financements pour les années à venir.

Malgré tout, les actions se développent et se multiplient comme vous le verrez dans le rapport d'activités. Les trois conseils généraux, celui de l'Oise bien sûr puisque nous sommes dans l'Oise, continuent à nous faire confiance sur la gestion des Espaces naturels sensibles. Avec le département de l'Oise, nous avons aussi travaillé de près aux mesures dites compensatoires, à travers des dossiers pilotes et exemplaires. Dossiers exemplaires aussi dans

l'Oise pour la gestion ou l'accompagnement à la gestion de sites prestigieux sur le territoire et avec le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France. L'un des exemples majeurs a été célébré nationalement, puisque nous avons été lauréats d'un prix national de RTE que le président du transporteur d'électricité est venu célébrer en début d'année dans le sud du département.

Je pense aussi à la politique voulue par le Conseil régional de développer les Réserves naturelles régionales. Les réflexions ont été lancées pour de nouvelles, et nous pouvons nous féliciter des avancées sur celle où nous nous trouvons, où petit à petit nous apprenons à mieux nous comprendre avec la commune qui est notre partenaire comme co-gestionnaire. J'espère que cela se confirmera rapidement avec la signature du bail emphytéotique sur la colline entre nos deux structures, comme le Conseil d'administration l'avait demandé dans le cadre de cette co-gestion. L'an prochain, nous serons certainement amenés à évoquer d'autres projets de RNR. Puisque l'on parle réserve, l'une des grandes nouvelles en 2012 a été le rapprochement sur la Réserve des Marais d'Isle à Saint-Quentin, puisque la communauté d'agglomération a souhaité que le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie devienne co-gestionnaire de la Réserve, consécration d'un travail de longue haleine avec l'agglo. Autre partenaire qui monte dans ses rapports avec le Conservatoire, ce sont les Agences de l'Eau. L'agence de l'eau Seine Normandie a ainsi, avec la Fédération et les Conservatoires du bassin, monté un vaste programme qui permet de décupler nos activités sur les zones humides de la région.

Le rapport d'activités que vous avez entre les mains confirme la multiplicité des actions dans les quatre cœurs de métier du conservatoire : « La Connaissance, la Protection, la Gestion, la Valorisation ». C'est toujours et encore ces quatre axes qui fondent tous les programmes que nous mettons en place chaque année. Vous le découvrirez dans un instant avec le Secrétaire mais aussi dans la présentation « nature » que l'équipe scientifique vous proposera en guise de découverte de nos actions tout à l'heure.

J'ai voulu pousser un cri au début de ce rapport moral sur nos difficultés. Mais vous nous connaissez : nous y croyons, nous nous battons au quotidien et nous tenons le coup depuis bientôt 25 ans ! Parce que vos administrateurs et vos salariés sont coriaces, costauds, convaincus ! Alors avec eux, tous ensemble, malgré les écueils, malgré les défis, malgré les nombreux pièges tendus, je vous le dis : nous sommes plus forts, nous sommes coriaces, nous nous battons et nous gagnerons.

Saint-Pierre-ès-Champs, le 4 mai 2013

Christophe LEPINE

Président du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie  
Secrétaire général de la Fédération  
des Conservatoires d'espaces naturels

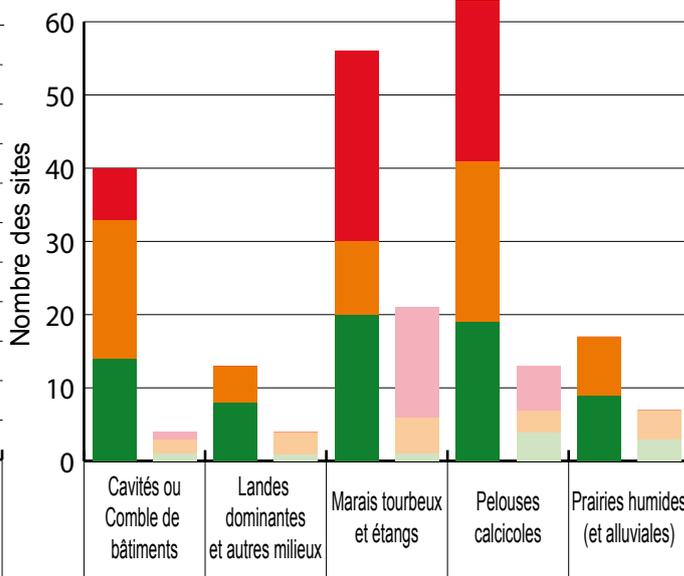
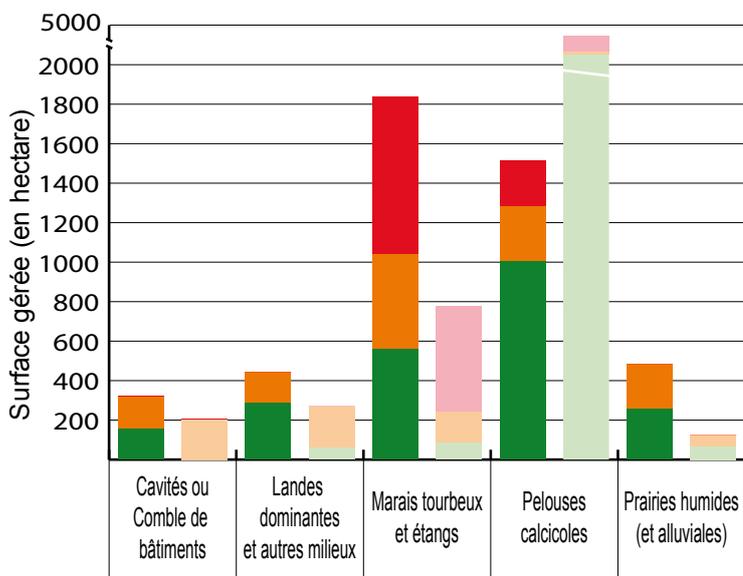
# Répartition par type de milieux et par type de propriétaires en 2012

Situation au 31/12/2012

## Les interventions par type de milieu

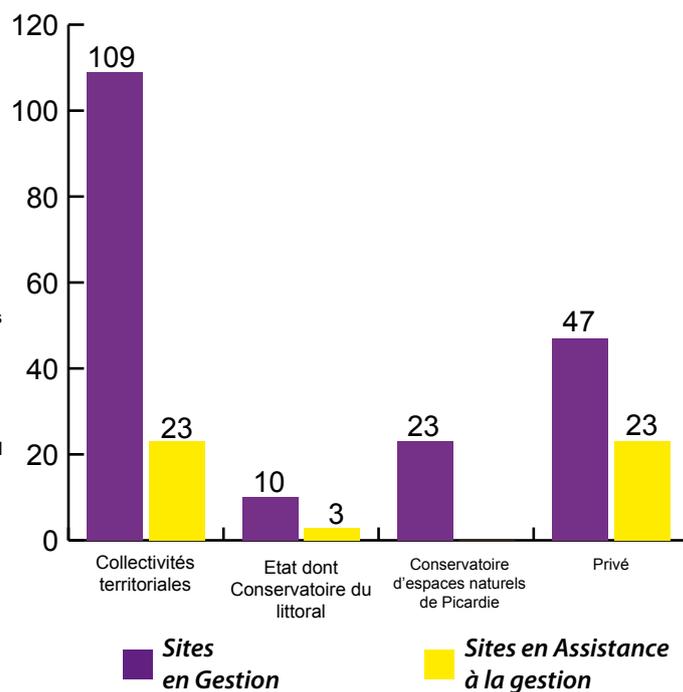
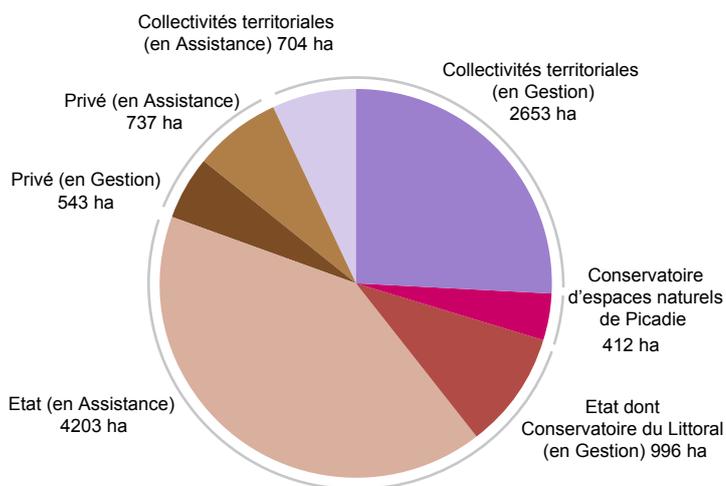
Surface totale de 10248 ha

Nombre total de 238 Sites



**Sites en Gestion** Aisne Oise Somme  
**Sites en Assistance** Aisne Oise Somme

## Les interventions par type de propriétaire

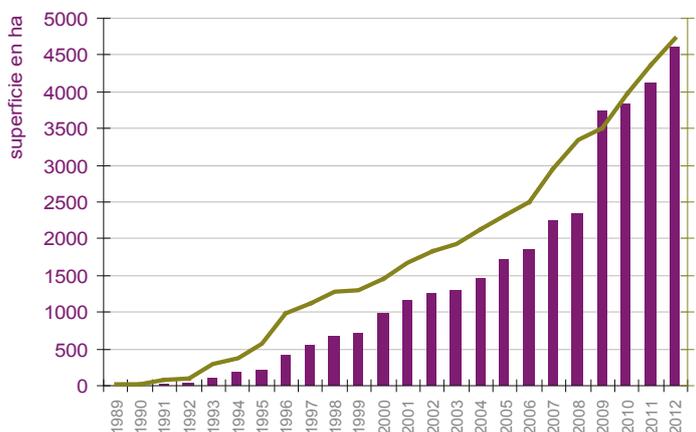


# Évolution de la maîtrise foncière en 2012

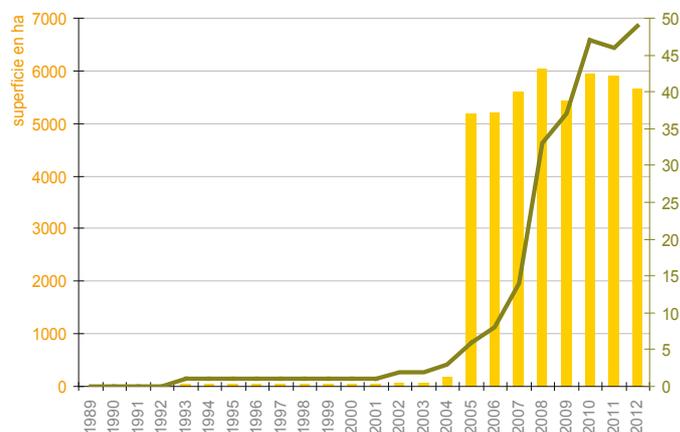
situation au 31/12/2012

## Évolution du nombre de sites et de la superficie - Région Picardie

sites en gestion

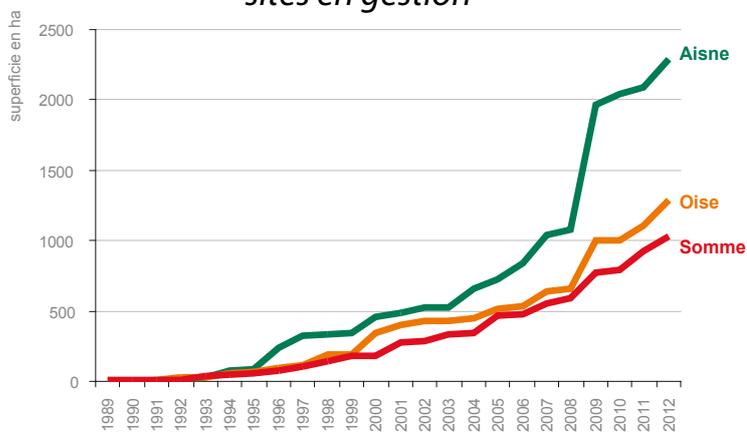


sites en assistance à la gestion

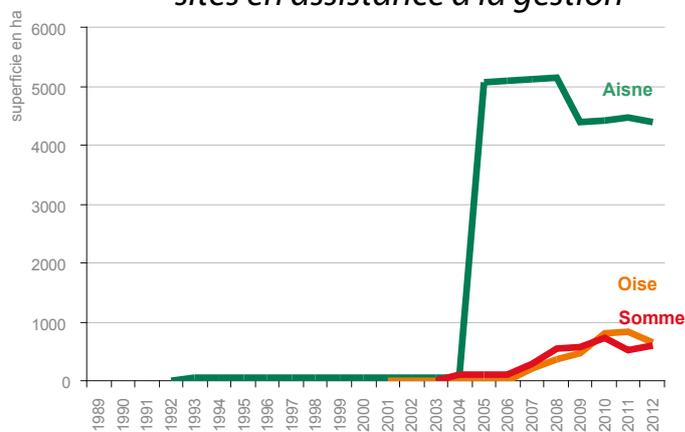


## Évolution de la superficie par département

sites en gestion

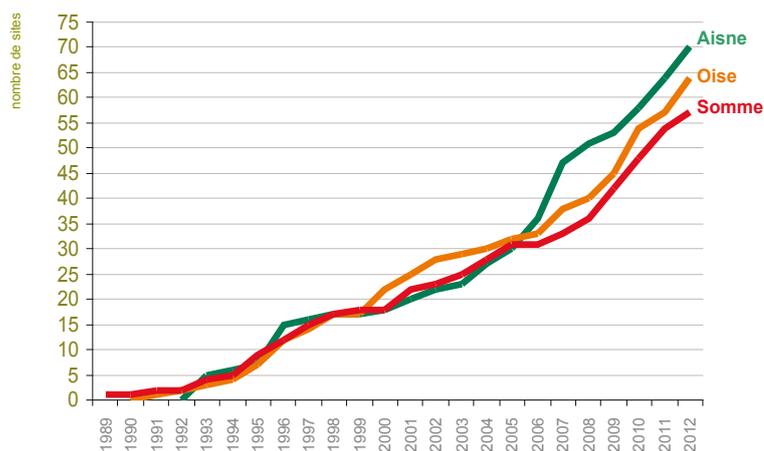


sites en assistance à la gestion

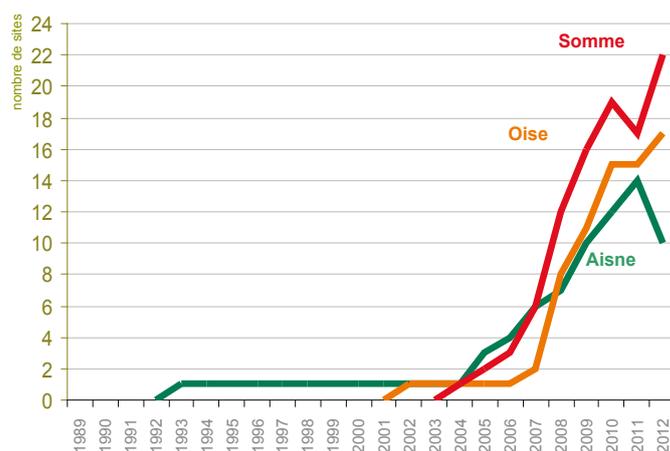


## Évolution du nombre de sites par département

sites en gestion



sites en assistance à la gestion

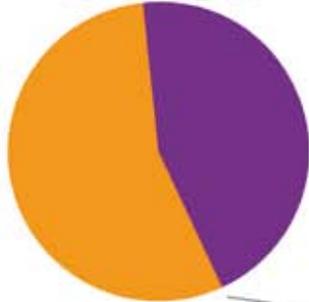


# Répartition par type de maîtrise foncière ou d'usage en 2012

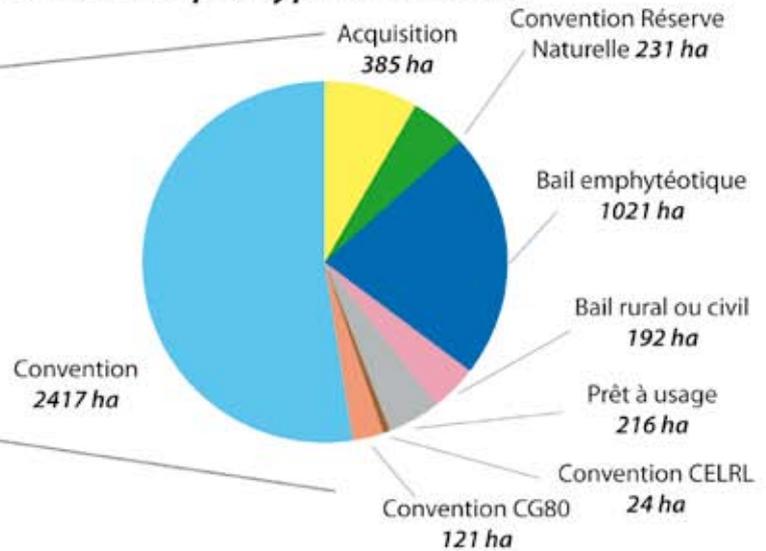
superficie en hectares, situation au 31/12/2012

## Superficie de sites contractualisés par type de contrats

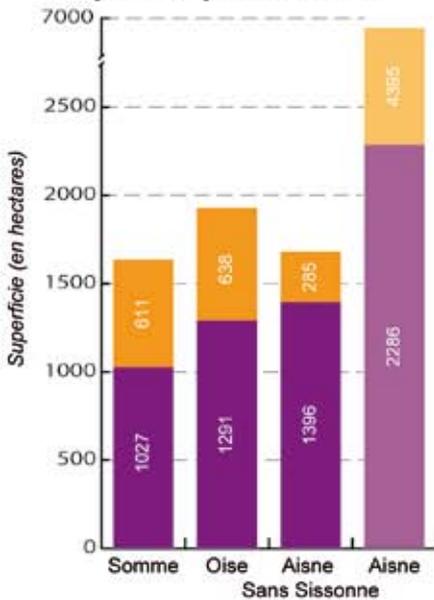
189 Sites en Gestion  
4604 ha



49 Sites en Assistance à la Gestion  
5644 ha

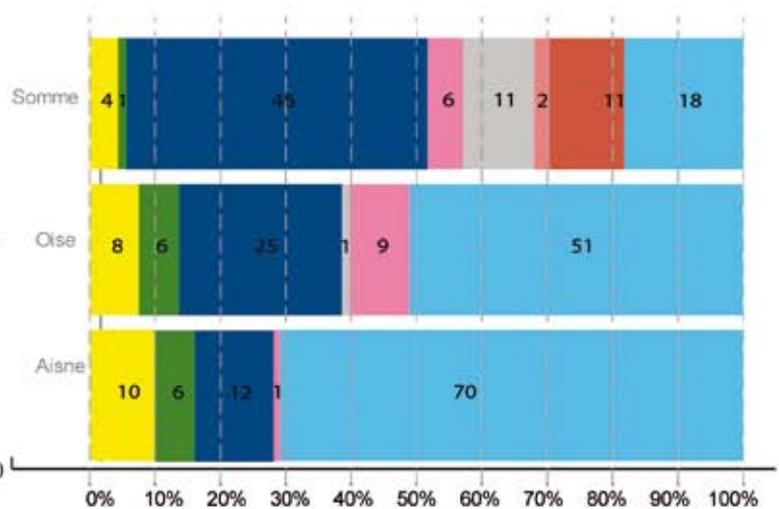


## Surface d'intervention par département



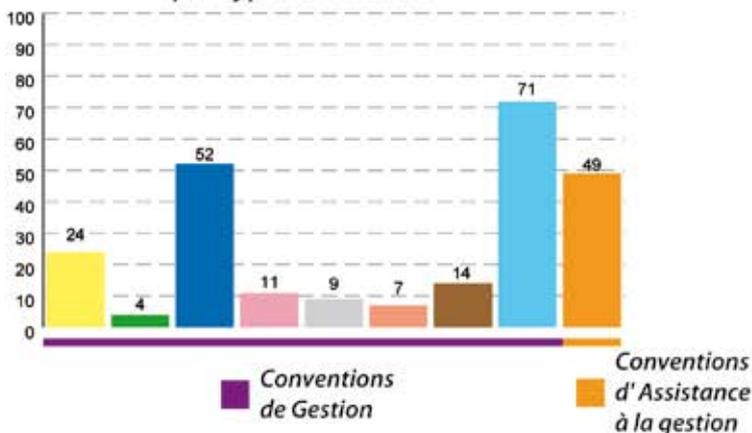
## Répartition des surfaces contractualisées\* par département

Superficie en gestion directe



\* : un site peut présenter plusieurs types de contrat. Pour l'analyse, seule la maîtrise "dominante" en terme de surface est figurée.

## Nombre de sites concernés par type de contrats



- Acquisition
- Convention Réserves Naturelles
- Bail Emphytéotique
- Bail Rural ou civil
- Prêt à usage
- Convention CELRL
- Convention CG80
- Convention

## L'Agrément Conservatoire d'espaces naturels

La vie de la structure a été marquée par la signature du premier agrément Etat-Région pour un Conservatoire d'espaces naturels le 6 juillet, pour une durée de 10 ans.

Cet agrément, souhaité par les Conservatoires, dont le principe a été validé par le législateur au travers des lois Grenelle I et II, s'est matérialisé par un décret et un arrêté ministériel du 7 octobre 2011. Il consacre la reconnaissance des actions des Conservatoires d'espaces naturels, l'Etat étant garant de la cohérence nationale des actions, la Région de l'adaptation locale de celles-ci. Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, fort de plus de 20 ans d'actions en faveur de la préservation du patrimoine naturel régional se devait d'obtenir cette reconnaissance.

Outre le bilan réalisé des actions passées, l'obtention de l'agrément a nécessité la constitution d'un plan d'actions quinquennal qui détaille les orientations du Conservatoire dans les 5 premières années et sa contribution aux politiques publiques. Il a été construit autour des contributions des salariés et administrateurs, notamment à travers un séminaire de réflexion partagé, des échanges avec les services de l'Etat et de la Région, son examen par le Conseil scientifique, et a été également validé par le CSRPN.



## Le Conseil scientifique

L'agrément des Conservatoires consacre le rôle du Conseil scientifique dans la validation à la fois des choix stratégiques par son avis sur les projets d'acquisition et de prise à bail ainsi que sur les choix de gestion (avis sur les plans de gestion, leur évaluation...). Le Conservatoire a donc profité de l'occasion pour finaliser la refonte du CS, notamment par l'intégration de nouveaux membres, pour un total de 16 personnalités aux profils scientifiques diversifiés.

Les travaux ont porté cette année sur la validation de la méthodologie des plans de gestion (qui se met depuis progressivement en place), l'examen des projets de

contractualisation sur lesquels il a pu apporter des préconisations de méthode pour la priorisation, et la validation de plusieurs projets d'acquisition.

## Mise en concurrence

Les Conservatoires, en tant qu'organismes reconnus de droit public du fait de leur financement majoritairement public et de la mise en œuvre de politiques d'intérêt général, sont tenus de respecter les règles de la commande publique.

Le Conservatoire de Picardie s'est saisi de cette obligation qui demande un très important travail de gestion pour mettre en œuvre ces nouvelles règles d'attribution des marchés respectant notamment les principes de transparence et d'égalité de traitement des prestataires potentiels. Afin de réaliser une mise en œuvre efficace, un stagiaire de Master II en droit des contrats publics a été recruté afin de structurer une procédure pérenne. Ces actions pourront profiter également à la structure fédérale et aux autres Conservatoires d'espaces naturels.

## L'implication de l'assise citoyenne et bénévole

510 personnes ont adhéré au 31 décembre 2012.



Pour dynamiser l'assise citoyenne, pour la 1<sup>ère</sup> fois, a été organisée une journée de formation aux suivis scientifiques. Après une présentation en salle, une démonstration des

protocoles a été réalisée sur le larris de Fignières dans la Somme. Elle a rassemblé 15 Conservateurs bénévoles. Le nombre total de ces derniers a sensiblement progressé pour atteindre 41 personnes pour 50 sites concernés.

Les dons liés à la cession des frais des bénévoles représentent 9808 euros en 2012, presque identiques à 2011.

Le Conservatoire a accueilli 14 stagiaires au cours de l'année 2012 ; leurs projets ont représenté 1290 journées de travail (contre 798 en 2011, 950 en 2010 et 765 en 2009).

## Le Conservatoire vu dans la presse

Les actions du Conservatoire ont été largement relayées dans la presse en 2012 avec plusieurs reportages et portrait dans les journaux télévisés régionaux, la présentation du bénévolat... Des dossiers dans le magazine national Image et nature ont également mis à l'honneur les Réserves naturelles nationales des landes de Versigny et de l'Etang Saint Ladre. La presse régionale et locale s'est faite l'écho des manifestations du Conservatoire.

# Le Conservatoire en Picardie en 2012

Le Ponthieu et la  
Plaine maritime picarde  
page 37

La Moyenne Vallée  
page

La Vallée de la Bresle  
page 35

Le Sud Amiénois et la Vallée de l'Avre  
page 36

Le Grand Beauvaisis  
page 27

Le Clermontois - Plateau picard  
page 24

Le Vexin-Thelle  
page 27

Le Sud de l'Oise  
page 25

## Sites

### Milieus Dominants

- Cavité souterraine ou Comble de bâtiment
- Lande sèche et Boisement
- Lande et Marais et étang
- Lande et Pelouse
- Lande et Prairie humide
- Marais et étang
- Marais et étang et Pelouse
- Milieux variés
- Pelouse calcicole
- Pelouse calcicole et Cavité souterraine
- Prairie alluviale ou humide
- Pelouse sèche / prairie humides
- Prairie humide / Pelouse calcicole / Cavité souterraine



## Coordination scientifique



En 2012 l'équipe scientifique s'est renforcée avec le recrutement d'un chargé de mission régional dans l'objectif d'accroître d'une part la cohérence des interventions dans ce domaine (mise en œuvre d'outils et protocoles communs, concertation avec les partenaires...) et d'autre part la capacité d'actions sur des études scientifiques à cette même échelle.

Cela s'est traduit notamment par la réalisation d'une action de formation groupée « Approfondissement en phytosociologie : de l'inventaire phytosociologique à la gestion des végétations » réalisée par le CBN Bailleul pour l'ensemble de l'équipe scientifique. Un développement à cette formation a été donné par une réunion d'échanges sur le terrain afin de faire fructifier les acquis.

## Plan National d'Actions Maculinea et Odonates

Le Conservatoire a été nommé animateur des déclinaisons régionales des PNA Maculinea et Odonates.

Pour le premier, un stagiaire a réalisé un important travail de détermination spécifique des fourmis hôtes (Genre *Myrmica*) et sur l'impact de la structure de végétation sur ces fourmis et l'abondance des papillons. Pour *M. alcon rebeli* l'étude s'est déroulée sur les sites de Marchais (Aisne) et d'Avilly St-Léonard (Oise) et pour *M. arion* sur les sites de Sissone et St-Thomas. Le site d'Avilly n'est pas géré par le CEN. Propriété de l'Institut de France et géré par France Galop, une proposition de convention a été faite par le Conservatoire afin de préserver une population remarquable de *Gentiane croisettes* et de *M. alcon rebeli*.



Le Conservatoire, en association avec le PNR Oise-Pays de France, a notamment fait stopper des travaux qui conduisaient à la disparition des *gentianes* (avec des pontes d'Azuré) sous des dépôts de sable.

Le Conservatoire a pu réaliser la délimitation des zones sensibles à respecter. Le dispositif devra être consolidé et pérennisé dès l'année 2013.

Pour le second, Picardie Nature a réalisé le diagnostic précisant l'état des populations picardes pour les différentes espèces retenues, 4 issues du plan national et 9 localement menacées ou pour lesquelles le référentiel publié en 2009 indiquait des données insuffisantes. Un stagiaire a également réalisé un travail sur la fonctionnalité écologique d'un complexe de sites en vallée de l'Avre, autour de la RNN de l'étang St-Ladre.

## Outils SIG et Bases de données

En 2012 se sont poursuivis de nombreux travaux d'évolution des outils et d'amélioration des procédures : rédaction de guide de numérisation sous SIG pour les utilisateurs afin de réduire les corrections manuelles de topologie (améliorer la qualité géographique des informations transmises aux partenaires), création de modèles de cartes pour les plans de gestion, passage de l'ensemble des BDD en système de projection Lambert 93, développement encore en cours d'une BDD « Travaux – Pâturage » centralisée (permettant de requêter à l'échelle régionale sur le modèle de la BFF faune – Flore), intégration de la dernière version de TAXREF (référentiel MNHN) à la BDD Faune – Flore, pour les principaux.

Ces travaux ont pour objet de renforcer la qualité du stockage des données pour les besoins propres du Conservatoire, mais aussi d'améliorer les échanges dans le cadre de la mise en œuvre progressive du Service d'information nature et paysages. Ainsi, le Conservatoire poursuit volontairement la mise à disposition de ses données qui s'est traduite en 2012 par 10 nouvelles conventions de mises à disposition et 56 extractions passées avec divers partenaires.

## Mise en œuvre du programme LIFE Rôle des genêts



Les conditions climatiques pluvieuses du printemps et début d'été ont été très favorables au rôle (habitat favorable et retard de fauche) avec le comptage de 25 à 27 individus chanteurs sur la vallée (23 à 25 dans la ZPS).

Le programme LIFE de sauvegarde du Rôle des genêts est entré dans sa phase active. Parmi les premières actions importantes réalisées on peut



mettre en avant l'acquisition de près de 2 ha de prairies humides sur la commune d'Amigny-Rouy, qui seront gérées en fauche tardive. Une nouveauté apportée par le programme réside dans la proposition faite aux éleveurs concernés par des rôles dans leur parcelle d'adopter une mesure d'urgence consistant à retarder la fauche au 31 juillet moyennant une compensation financière complémentaire (convention signée avec le CEN).

Cette mesure a rencontré un certain succès : 4 exploitants l'ont souscrite, pour un total de 4,5 ha fauchés après le 31 juillet. Elle a été complétée par le positionnement judicieux des bandes refuges (fauchées après le 31 août)

sur 9,25 ha. Ces actions cumulées ont permis de maintenir un habitat favorable à proximité ou sur la localisation de 13 nichées potentielles de Râle des genêts. Lors d'une de ces fauches tardives nous avons pu tester, avec un exploitant volontaire, un prototype de barre d'effarouchement qui semble efficace au vu des différentes espèces d'oiseaux ayant réussi à s'enfuir (râle, faisan, caille). La capture de juvéniles réalisée à cette occasion a permis de faire les premiers tests de radio-tracking, cette étude rentrant en pleine activité en 2013 (si les effectifs le permettent).

D'autres études ont démarré (habitat favorable au râle, comparaison des mesures agri-environnementales dans les différentes régions du programme, évolution de la chronologie des fauches). Enfin, la plaquette de présentation du projet et la première lettre d'information ont été publiées.



## Maîtrise foncière et d'usage

Une rencontre avec la SAFER a permis de préparer un projet de convention dans l'objectif d'une collaboration plus efficace entre les deux structures. En effet le Conservatoire développe des projets d'acquisitions, souvent de terrains pour lesquels une exploitation agricole extensive est nécessaire pour la conservation du patrimoine naturel. Les deux structures peuvent donc se retrouver sur des objectifs partagés. Cette convention devrait être signée prochainement. Elle devrait être particulièrement sollicitée en moyenne vallée de l'Oise dans le cadre du programme LIFE Râle des genêts (voir ci-dessus).

## Schéma Régional de Cohérence Ecologique

Le Conservatoire s'investit dans la mise en œuvre du SRCE. En partenariat avec le CBN Bailleul, Picardie Nature et le PNR Oise-Pays de France, il a apporté un appui méthodologique au bureau d'étude assistant à maîtrise d'ouvrage de la DREAL et de la Région pour réaliser le cahier des charges destiné à sélectionner le prestataire chargé de la réalisation du SRCE et a travaillé à l'élaboration d'une liste d'espèces pouvant servir à la caractérisation des corridors biologiques.

## Mesures compensatoires

2012 a été également une année importante pour aider les porteurs de projets (Etat, Conseil général de l'Oise) à la mise œuvre de mesures compensatoires dans le cadre de plusieurs projets d'infrastructures ou d'activités soumises à autorisation. Le Conservatoire s'est attaché à n'intervenir que conformément à la charte éthique des Conservatoires, développée dans notre plan d'actions quinquennal, tout en apportant au maximum son expertise.

Deux conventions de remises de sites ont déjà été signées dans ce cadre : elles sont associées à des projets de mesures compensatoires programmant des opérations d'aménagement d'églises et de cavités, et de restauration de linéaires boisés en faveur des chauves-souris, ainsi que la restauration de zones humides et de mares à Amphibiens. Une troisième convention prévoit une possible restauration de pelouses et de réintroduction d'espèces sur un site récemment contractualisé. La participation du Conservatoire ne sera effective qu'après obtention d'un avis favorable de son Conseil Scientifique et de son Conseil d'Administration. Le Conservatoire a également présenté la charte éthique des conservatoires et certaines études de cas lors d'un Jeudi du Développement Durable consacré à ce sujet.

## Nouveau matériel pour la gestion des sites



Après 12 années de bons et loyaux services, le porte outil « Agria » était devenu hors service. En conséquence, le Conservatoire a acquis un nouveau porte outil de marque « Rapid ». Cellule hydrostatique, moteur de 20cv, cet engin très puissant est équipé d'un broyeur à fléau, d'une barre de coupe, d'un râteau faneur/andaineur, ainsi que d'une faucheuse à tambour, le tout permettant des opérations réalisées en régie, notamment sur des terrains particulièrement délicats ou pour préparer des travaux plus importants (pose de clôture par exemple). Déjà acquis par plusieurs Conservatoires et par certains de nos prestataires, ce type de matériel a fait ses preuves sur les différents types de milieux que nous gérons.

Associé à cet outil, le Conservatoire a investi dans un nouveau Quad agricole de marque « Honda » ainsi que dans un broyeur à fléau. Enfin, afin de pouvoir transporter tout ce matériel, le Conservatoire a acquis un plateau de 5m, permettant de déplacer en une seule fois un maximum d'outils.



# Le Conservatoire en Picardie

## Une action visible et lisible

En 2012, l'accent a été mis sur la visibilité de l'action du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie sur les sites qu'il gère. Plus de 120 panneaux « Ce site est préservé par » ont ainsi été posés sur quelques 75 sites en région.

L'objectif est multiple :

- informer le visiteur de l'identité du gestionnaire,
- sensibiliser à la fragilité du site naturel et sa nécessaire préservation,
- créer une dynamique de réseau entre les sites naturels préservés.

A noter que cette identification va être reprise par d'autres Conservatoires d'espaces naturels en France.

Pour sensibiliser le grand public, une quarantaine de panneaux d'entrée de cavités à chauves-souris ont également été réalisés selon une trame régionale.

Deux Ambassadeurs de la nature en service civique sont venus conforter cette action : l'un sur la Réserve Naturelle de l'Étang Saint-Ladre, l'autre sur une dizaine de sites très fréquentés en région. Durant 6 mois chacun, ils ont sensibilisé les promeneurs rencontrés sur les sites naturels à la fragilité des milieux naturels et au respect de la réglementation en vigueur, ont informé du patrimoine naturel présent et ont été les relais de l'action du Conservatoire.

## Une nouvelle identité visuelle

Les supports de communication institutionnelle et de présentation des sites ont été adaptés en déclinaison du nouveau logo.



## L'animation des sites naturels

Le programme d'animation 2012 du Conservatoire a permis de réaliser 94 sorties et 66 chantiers nature qui ont connu une légère augmentation de la participation.



Pour mieux connaître les autres activités proposées sur les sites qu'il gère et mieux les planifier, le Conservatoire a mis en place une Charte d'animation présentée aux partenaires lors de 3 réunions d'information. Au 31 décembre 2012, sept structures proposant des animations sur les sites gérés par l'association ont signé cette Charte.

L'opération les Mardis de l'été, des balades nature organisées pour toute la famille les mardis en été, a rencontré pour sa première année un vif succès avec plus de 120 participants aux 4 sorties programmées malgré des conditions météorologiques très moyennes.



## Un nouvel outil de gestion des photos

Conscient qu'une gestion informatisée de ses photographies était devenue nécessaire, le Conservatoire a accueilli, pendant 5 mois, une stagiaire qui a mené une étude du fonds photo et des besoins, et créé un thésaurus, aboutissant au choix d'un logiciel de gestion de photothèque (Ajaris) et à la mise en place de procédures.



## Valorisation des résultats

Un article sur les différents objectifs d'un suivi a été publié dans le dossier « Suivis des populations » de la revue Espaces Naturels (n° 41) et 5 articles ou notes scientifiques ont été publiés dans les revues régionales.

Le Conservatoire est également intervenu aux Rencontres nationales « chauves-souris » de la SFPEM pour présenter un bilan des actions de préservation menées en Région (en collaboration avec Picardie Nature) ainsi qu'au Comité de pilotage du PNA Chiroptères pour présenter une étude de cas de l'utilisation d'aménagements visant à limiter l'impact d'une infrastructure de transport (cavité d'Allonne, Oise, jouxtant la déviation sud de Beauvais, RN 31).



En association avec nos homologues du Nord Pas-de-Calais et Réserves Naturelles de France, le Conservatoire a organisé un séminaire de 2 jours « Herbivorie et dynamique des milieux » rassemblant 69 participants issus des Conservatoires, RN et organismes scientifiques (FRB, IRSTEA).

Enfin, le Conservatoire a poursuivi sa contribution à l'élaboration du grand guide du patrimoine naturel régional (relecture des textes, fourniture de photos).

## Elaboration et mise en œuvre des MAE :



En 2012, le Conservatoire était opérateur de mesures agro-environnementales sur 5 territoires et co-animateurs sur 5 autres parmi lesquels un projet agro-environnemental régional « corridors » sur les territoires du Valois, du Laonnois et du Santerre. Il a notamment contribué avec la Chambre régionale d'agriculture et les Chambres départementales aux réflexions sur l'évolution de ce projet pour 2013.

En terme de résultats pour les projets portés par le Conservatoire sur les zones humides on peut citer la contractualisation de 9 ha de prairies fleuries inondables à très fort enjeu en vallée de l'Aisne, plus de 400 ha de prairies inondables en moyenne vallée de l'Oise et pour les marais de la Souche des reconversions de cultures en prairies, du pâturage extensif sans intrants sur des secteurs à forts enjeux et pour la première fois sur ce territoire une mesure fauche tardive pour le Rôle des genêts (108 ha contractualisés en tout). L'animation de la mesure « pelouses » a permis de monter 7 contrats pour une quarantaine d'hectares engagés dont 5,6 avec restauration par ouverture du milieu.

## Natura 2000

Les nouveaux contrats déposés en 2012 par le Conservatoire en faveur des sites dont il est gestionnaire ont été les suivants :

Département	Nombre de contrats Natura 2000 validés en 2012	Sites concernés	Montant total des contrats
AISNE	8	Collines du Laonnois oriental	69 671 €
SOMME	1	Vallée de la Bresle	20 370 €
TOTAL	9		90 041 €

**Dans l'Aisne :** Le Conservatoire a réalisé l'animation du document d'objectif (DOCOB) de la Moyenne vallée de l'Oise porté par l'Entente Oise-Aisne et l'animation principale du DOCOB des Marais de la Souche porté par la commune de Liesse-Notre-Dame, l'Association de Maintien des Activités Traditionnelles (AMSAT) des marais de la Souche étant co-animateur auprès des propriétaires privés. Il a contribué au côté de la Chambre d'agriculture de l'Aisne à l'animation du DOCOB du Franc-Bertin et à celui des coteaux du Tardenois porté par la communauté de communes d'Oulchy-le-Château. Il a également réalisé pour le compte de l'Etat l'animation du site « Landes de Versigny ».

A noter également que compte tenu de ses actions développées en tant que gestionnaire de sites, le Conservatoire contribue fortement à l'atteinte des objectifs du DOCOB « Collines du Laonnois oriental » (cf tableau).

**Dans l'Oise :** Le Conservatoire a obtenu pour trois ans l'animation du DOCOB du Marais de Sacy porté par le Syndicat Mixte des marais de Sacy. Il contribue toujours au côté du bureau d'étude Ecothème à l'animation du DOCOB de la vallée de l'Automne.

Le Conservatoire a participé à de nombreux comités de pilotage et au suivi de plus d'une quinzaine de contrats Natura 2000 dans le département de l'Oise

**Dans la Somme :** Dans le cadre de marchés publics lancés en 2011, le Conservatoire a poursuivi son accompagnement scientifique et technique auprès du Syndicat de la Vallée des Anguillères sur le site « Moyenne vallée de la Somme » et auprès de l'EPTB Bresle sur le site « Vallée de la Bresle ». Sur le site de la Moyenne vallée de la Somme, le Conservatoire a participé à la mise en œuvre et au suivi des travaux et a réalisé le suivi scientifique de 7 contrats en cours.

Sur le site de la Vallée de la Bresle, le Conservatoire a monté deux nouveaux contrats dont un a été déposé aux services de l'Etat début 2013. Il a réalisé la mise en œuvre et le suivi de travaux pour le contrat en cours à Inval-Boiron. Il a par ailleurs contribué à une réunion de travail, un comité de pilotage et une réunion de travail spécifique sur l'Agrion de Mercure et l'Ecrevisse à pattes blanches.

Par ailleurs, le Conservatoire a apporté un accompagnement scientifique et technique à l'AMEVA dans le cadre de l'animation des docobs des sites « Tourbières et marais de l'Avre », et « Réseaux de coteaux et vallée du bassin de la Selle » sur lequel deux contrats ont été déposés fin 2012 auprès des services de l'Etat.

## Développement des partenariats

L'ONCFS est sollicité pour développer une collaboration plus importante pour rendre l'action des agents de l'office plus efficace et mieux ciblée sur les principaux enjeux liés à la fréquentation des sites. Le Conservatoire a réalisé une analyse globale des problématiques de surveillance et de police de la nature qu'il rencontre sur ses sites. Ce travail partagé avec l'ONCFS devrait permettre à ces derniers d'analyser plus précisément les interventions possibles, en prévention et éventuellement en répression, en accord avec les parquets. Un projet de convention avec la délégation interrégionale de l'ONCFS sera préparé courant 2013, en déclinaison de celle liant les structures nationales.

# Le Conservatoire dans l'Aisne

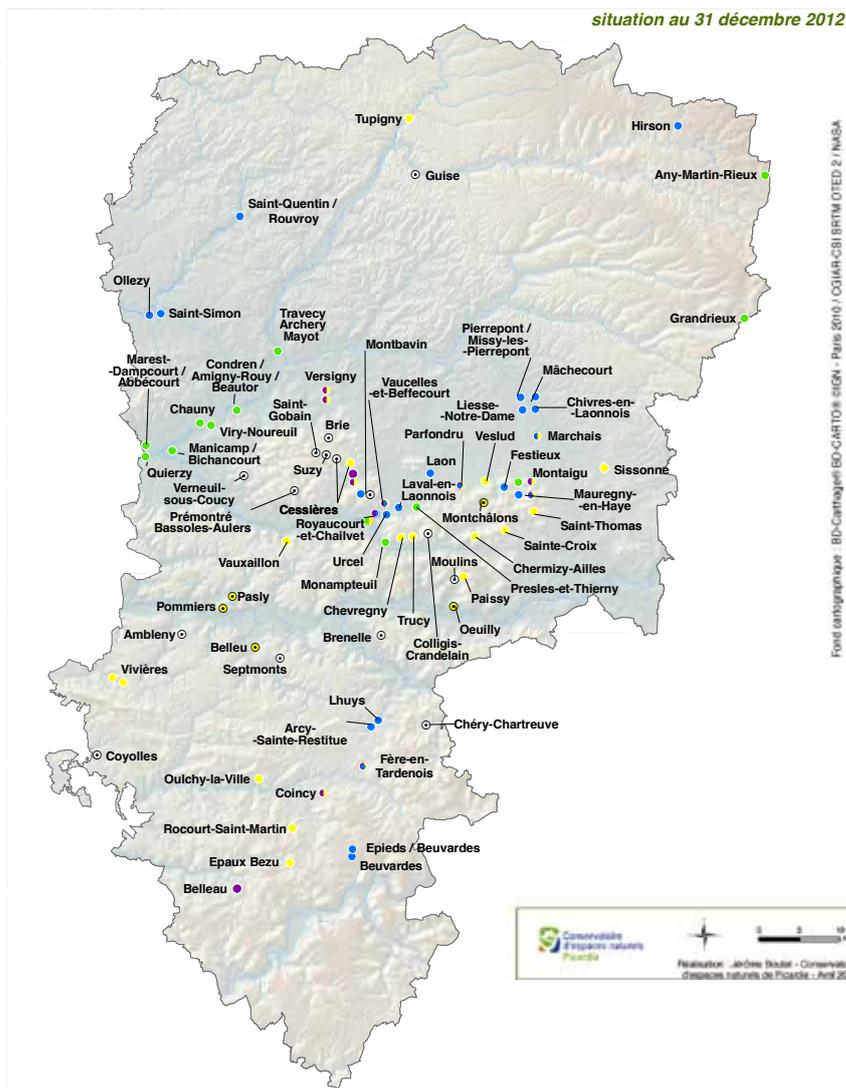
## Quelques chiffres en 2012

Sites en gestion directe :  
**70 sites sur 2 286 ha**

Sites en assistance à la gestion :  
**10 sites sur 4 394 ha**

Au total, **80 sites d'intervention**  
dans l'Aisne sur **6 680 ha**

-  Lande / Prairie humide
-  Prairie humide ou alluviale
-  Lande / Marais et étang
-  Lande / Pelouse sur sable
-  Lande / Pelouse sur sable / Marais et étang
-  Marais et étang / Pelouse sur sable
-  Marais et étang
-  Pelouse calcicole
-  Cavité souterraine
-  Pelouse calcicole / Cavité souterraine



## • Liste des sites naturels de l'Aisne

Communes	Nom du site	Milieux dominants	Maîtrise foncière et d'usage	Propriétaire	Superficie en gestion	Superficie en assistance
Ambleny	La Borne Echaffaud	Cavité souterraine	Gestion	Privé	23,08	-
Any-Martin-Rieux	Le Moulin	Prairie humide	Assistance	Privé	-	39,25
Arcy-Sainte-Restitue	Le Marais de Branges	Marais et étang	Gestion	Commune	18,01	-
Belleau	Le Bois Belleau	Lande	Assistance	Etat	-	64,90
Belleu	La Carrière de vignolles	Pelouse calcicole / cavité souterraine	Gestion	Commune	8,19	-
Beuvardes	L'Etang de Boutache	Marais et étang	Gestion	Commune	4,50	-
Brenelle	La Cavité de Valnois	Cavité souterraine	Gestion	Privé	1,23	-
Brie	Les Sites à chauve-souris de Brie	Cavité souterraine / Comble de bâtiment	Gestion	Commune	29,11	-
Cessières	La Croix Girois	Cavité souterraine	Gestion	Etat (ONF)	4,43	-
Cessières	Le Mont des Veaux	Pelouse calcicole	Gestion	Conservatoire	0,62	-
Cessières	Les Bruyères du Rocq	Lande / Pelouse sur sable	Gestion	Commune	23,38	-
Chauny	Les Feuilletts	Prairie alluviale	Gestion	Conservatoire	6,63	-
Chavignon	La pelouse Manable	Pelouse sèche / prairie humides	Gestion	Commune	6,13	-
Chermizy-Ailles	Les Communaux	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	7,83	-
Chéry-Chartreuve	Le Limon de veau	Cavité souterraine	Gestion	Privé	2,72	-
Chevregny	Le Mont de Bossu et les Carrières	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	3,12	-
Chivres-en-Laonnois	Les Marais communaux	Marais et étang	Gestion	Commune	29,61	13,51
Coigny	La Hottée du Diable	Lande / Pelouse sur sable	Gestion	Commune	16,14	-
Colligis-Crandelain	La carrière	Cavité souterraine	Gestion	Privé	1,71	-
Condren _ Amigny-Rouy _ Beautor	Condren - Beautor	Prairie alluviale	Gestion	Conservatoire	24,96	-
Coyolles	Près du Château	Cavité souterraine	Gestion	Privé	15,36	-

Communes	Nom du site	Milieux dominants	Maîtrise foncière et d'usage	Propriétaire	Superficie en gestion	Superficie en assistance
Epaux_Bezu	Les Pelouses de Bézu-les-Fèves	Pelouse calcicole	Assistance	Privé	-	20,69
Epieds _ Beuvardes	L'Etang de la Logette	Marais et étang	Gestion	Commune	26,51	-
Fère-en-Tardenois	Les Bruyères	Lande / Pelouse sur sable / Marais et étang	Gestion	Commune / Communauté de Communes	80,02	-
Festieux	Marais des Hautes de Vignelles	Marais et étang	Assistance	Privé	-	3,32
Grandrieux _ Résigny	Les Prairies sous le Bochet	Prairie alluviale	Gestion	C. de Communes	2,90	-
Guise	Château de Guise	Cavité souterraine	Assistance	Commune	-	0,10
Hirson	La cascade de Blangy	Marais et étang	Gestion	Commune	57,61	-
Laon	Le Domaine de la Solitude	Marais et étang	Gestion	Commune	25,01	-
Laval-en-Laonnois	Les Glonards	Marais et étang	Gestion	Commune	21,19	-
Lhuys	Le Marais de Lhuys	Marais et étang	Gestion	Commune	18,34	-
Liesse-Notre-Dame	Le Grand Marais	Marais et étang	Gestion	Commune	19,17	-
Mâchecourt	Les Etangs de Mâchecourt	Marais et étang	Gestion	Commune	5,88	21,09
Manicamp _ Bichancourt _ Marest-Dampcourt _ Abbécourt	Manicamp / Bichancourt	Prairie alluviale	Gestion	Conservatoire	118,48	-
Marchais	Les Communaux	Marais et étang / Pelouse calcicole	Gestion	Commune	92,45	-
Marest-Dampcourt _ Abbécourt	Marest-Dampcourt	Prairie alluviale	Gestion	Conservatoire	13,97	-
Mauregny-en-Haye	La Chambrette	Lande / Pelouse sur sable / Marais et étang	Gestion	Commune	16,45	-
Mauregny-en-Haye	Le Grand Marais et le Fleuriché	Marais et étang	Gestion	Commune	22,32	-
Mauregny-en-Haye	Les Prairies du Mont-Hérault	Prairie humide	Gestion	C de Communes	8,77	-
Monamphteuil	Les Prairies de Monamphteuil	Prairie humide	Assistance	Conseil Général de l'Aisne	-	16,51
Montaigu	La Lande de Montaigu	Lande / Pelouse sur sable	Gestion	Commune	7,11	-
Montbavin	La carrière de Montbavin	Cavité souterraine	Gestion	Privé	0,67	-
Montbavin	Le Marais de Bonne fontaine	Marais et étang	Gestion	Commune	34,51	-
Montchâlons	Les Pelouses de Montchâlons	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Gestion	Commune	3,20	-
Moulins	Les Creuttes de Moulins	Cavité souterraine	Gestion	Commune / Privé	1,06	-
Oeuilly	La Pelouse de la Chaouia	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Gestion	Commune / Privé	7,17	-
Ollezy	Le Marais d'Ollezy	Marais et étang	Gestion	Commune	36,45	-
Oulchy-la-Ville	Les pelouses de Montchevillon	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	12,63	-
Paissy	Les Pelouses de Paissy	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	10,23	-
Parfondru	Les Pâtures, les Routoirs, Les Tannières et la Folie	Marais et étang / Pelouse sur sable/ Lande	Gestion	Commune	60,29	-
Pasly	Les Carrières de Mahy et sur Saudraies	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Gestion	Commune	12,48	-
Pierrepont	Le Marais Saint-Boetien	Marais et étang	Gestion	Commune	9,04	50,39
Pierrepont _ Missy-les-Pierrepont	Les Terrains Julien	Marais et étang	Gestion	Conservatoire	17,60	-
Pommiers	La Gouverne malade et la Pierre Brulée	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Gestion	Commune	8,21	-
Prémontré _ Bassoles-Aulers	Le Trou du Bon	Cavité souterraine	Gestion	Etat (ONF)	49,19	-
Presles-et-Thiérny	Les Chichérons	Prairie humide	Assistance	Privé	-	10,70
Quierzy	Quierzy	Prairie alluviale	Gestion	Conservatoire	25,58	-
Rocourt-Saint-Martin	La Pelouse	Pelouse calcicole	Assistance	Privé	-	17,86
Royaucourt-et-Chailvet	Les Communaux	Lande / Marais et étang	Gestion	Commune	29,18	-
Saint-Gobain	La Fontaine à la Goutte	Comble de bâtiment	Gestion	Etat (ONF)	13,85	-
Saint-Quentin _ Rouvroy	Le Marais d'Isle	Marais et étang	Gestion	Commune	47,53	-
Saint-Simon	Le Marais de Saint-Simon	Marais et étang	Gestion	Commune	13,86	-
Saint-Thomas	La Pelouse de l'Oppidum du Vieux Laon	Pelouse calcicole	Assistance	Privé	-	12,02
Sainte-Croix	La Montagne	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	2,15	-
Septmonts	La Carrière Huet	Cavité souterraine	Gestion	Conservatoire	0,64	-
Sissonne	Le Camp de Sissonne	Pelouse calcicole	Gestion	Etat (Ministère défense)	890,00	4 110,00
Suzy	Le Trou de l'Enfer	Cavité souterraine	Gestion	Etat (ONF)	16,00	-
Travecy _ Achery _ Mayot	Travecy / Achery / Mayot	Prairie alluviale	Gestion	Commune	50,20	-
Trucy	Le Grand Savart	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	4,98	-
Tupigny	La Falaise de Tupigny	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	1,35	-
Urcel	Le Marais de Comporté	Marais et étang	Gestion	Conservatoire	4,19	-
Vaucelles-et-Beffecourt	La carrière	Lande / Pelouse calcicole / Marais et étang	Gestion	Privé	28,89	-
Vauxaillon	Vauxaillon	Pelouse calcicole	Assistance	Privé	-	13,91
Verneuil-sous-Coucy	La Carlette	Cavité souterraine	Gestion	Privé	1,06	-
Versigny	Les Landes	Lande / Pelouse sur sable	Gestion	Commune	91,14	-
Versigny	Les pelouses de la Ferme Neuve	Pelouse sur sable / Prairie humide	Gestion	Conservatoire	6,86	-
Veslud	Les Pelouses des Muternes	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	2,61	-
Viry-Nouereuil	La Pierre Aiguisoire	Prairie alluviale	Gestion	Conservatoire	9,78	-
Vivières	La pelouse de Longavesne	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	8,59	-
Vivières	Les Pelouses de l'Epine	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	11,97	-

# Le Vermandois - Saint-Quentinois

## Réserve naturelle des Marais d'Isle



L'année 2012 a été consacrée à la rédaction de la partie opérationnelle du nouveau plan de gestion qui se veut particulièrement ambitieux en termes de travaux à mettre en œuvre. C'est dans ce cadre que la contribution du Conservatoire à la mise en œuvre du plan de gestion a été renforcée par la décision de le nommer au côté de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin co-gestionnaire de la RN des Marais d'Isle.



Réserve Naturelle  
MARAIS D'ISLE



Les équipes opérationnelles de la Communauté d'agglomération et du Conservatoire se sont rencontrées le 27 novembre, en présence de leurs élus, pour amorcer leur nouvelle collaboration et échanger.

## Le Marais d'Ollezy



Le commune d'Ollezy et le Conservatoire ont signé une convention de partenariat pour la préservation du Marais communal. Ce partenariat va permettre d'engager des actions de préservation de la dernière population axonaise d'Ache rampante et de l'une des plus importantes populations françaises de Fougère à crête.





## Le Franc Bertin



Le Conservatoire apporte son assistance scientifique à la Chambre d'agriculture de l'Aisne et à la Communauté de communes des Portes de la Thiérache dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 des prairies du Franc-Bertin.

Afin de conseiller au mieux les exploitants agricoles pour la conservation des prairies à forte valeur écologique le Conservatoire a refait un état des lieux des prairies à enjeu. Ce diagnostic a confirmé l'importance de maintenir des pratiques adaptées à la conservation des dernières prairies à Cumin des prés (ombellifère) de Picardie.



## Le Château de Guise



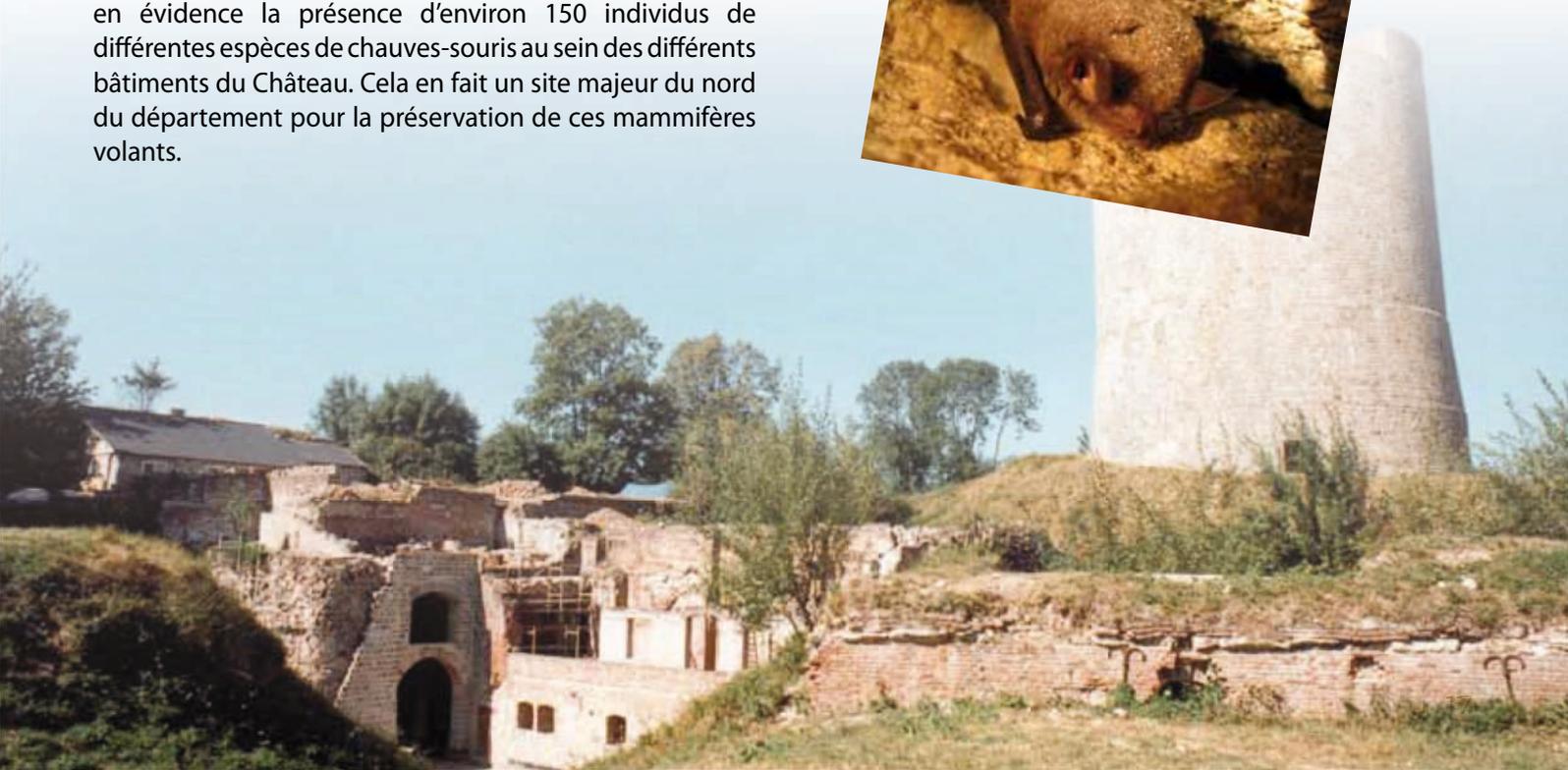
Les inventaires menés l'hiver dernier ont permis de mettre en évidence la présence d'environ 150 individus de différentes espèces de chauves-souris au sein des différents bâtiments du Château. Cela en fait un site majeur du nord du département pour la préservation de ces mammifères volants.

## Hirson : rochers, mousses et escalades



Le site des rochers du Pas Bayard à Hirson est un site renommé pour la pratique de l'escalade. Si l'homme a choisi certaines voies pour gravir les blocs rocheux, certaines espèces de mousses très rares pour la région s'agrippent également aux parois.

Le Conservatoire a ainsi réalisé un panneau de sensibilisation à destination des usagers du site pour favoriser dans ce lieu magique la cohabitation du sport et de la nature.



## La Réserve Naturelle Nationale des Landes de Versigny



### Un intérêt grandissant pour la bryoflore :



L'intérêt de la Réserve pour la préservation d'une bryoflore remarquable (plus communément appelée « mousses ») pour la Picardie et le nord de la France ne se dément pas.

En 2012 une nouvelle espèce très rare pour la

Région, *Sphagnum cuspidatum*, a été découverte dans une dépression inondée. Dans le même temps les populations de Dicrane nain semblent en extension sur les secteurs de landes sèches régulièrement entretenues, alors que le coussin de *Sphagnum molle* dont la réserve est l'unique station picarde s'est nettement développée sur le sol décapé en 2011.

### Projet d'extension de la Réserve :

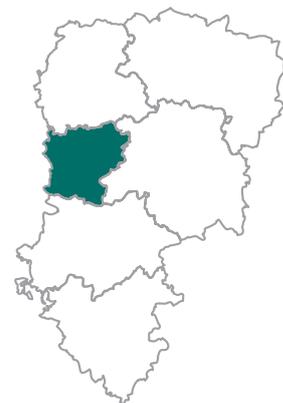


Suite à l'acquisition par le Conservatoire de 6,86 hectares en marge de la Réserve, le Conservatoire a débuté, avec l'assentiment des autres propriétaires concernés, la rédaction d'un dossier de demande d'extension de la Réserve sur une surface globale d'une quinzaine d'hectares. Cette extension permettrait d'enrichir la réserve de vastes pelouses sableuses à *Polygala* à feuilles de serpolet et de milieux humides très originaux.

### Projet de valorisation :



Sur la base d'un travail mené précédemment par le CPIE des pays de l'Aisne, une stagiaire a proposé une déclinaison d'un projet de valorisation de la Réserve. Ce projet qui comprendra notamment la réalisation de deux sentiers « le grand et le petit Zouzou » et l'aménagement d'une aire d'accueil à l'entrée de la Réserve a été validé par le comité consultatif et sera mis en œuvre sur 2013/2014.



### Moyenne vallée de l'Oise :

#### Etude des végétations des ripisylves et des berges exondées



Le Conservatoire a réalisé une étude sur les végétations des ripisylves et des sédiments et vases exondés des berges et bras-morts. Cette étude a permis de montrer toute l'originalité de ces milieux liés à la dynamique naturelle de l'Oise. La base des troncs, notamment de Saule blanc, soumise aux inondations et aux dépôts d'alluvions héberge par exemple une mousse rare dans la Région, *Tortuletum latifolia*.



*Ricciocarpa cavernosa* est une hépatique trouvée sur une berge exondée de l'Oise. Elle n'avait pas été citée en Picardie depuis plus de 150 ans.

### Natura 2000



Cette année a notamment été l'occasion de faire un point sur la population de Triton crêté. Au total, sur les 43 mares suivies, seulement 3 ont été utilisées en 2012 pour la reproduction du Triton crêté. Avec les conditions climatiques peu favorables, la population est certainement sous estimée. Cependant, cela semble confirmer que le milieu alluvial de la vallée de l'Oise reste peu favorable à l'espèce.

Concernant l'animation des mesures agro-environnementales, 9 dossiers ont été montés dans l'Aisne et 5 dossiers dans l'Oise pour 477ha de prairies contractualisées en 2012. Cela porte à 1666 ha de prairies contractualisées au 15 mai 2012 soit environ 55% des prairies de la Moyenne vallée de l'Oise.

Dans le cadre de la gestion des parcelles du Conservatoire, 5 ha de peupleraie sont en cours de reconversion, 2,7 ha de boisement ont été reconvertis en prairie ; une mare a été créée, 6 mares ont été restaurées ou entretenues, 3,5 ha ont été fauchés deux fois pour éviter la propagation par graines de l'euphorbe sur ce secteur. Ces travaux contribuent à l'atteinte des objectifs du DOCOB.



## Cessières-Montbavin : de nouvelles espèces



Après l'apparition ces dernières années du Genêt des anglais et du Rossolis à feuilles intermédiaires, les travaux d'étrépage et de creusement de vasques menés dans le cadre de la restauration

de la tourbière de Cessières continuent de porter leurs fruits. Cette année c'est une plante aquatique, la Potamot à feuilles de renouée, et une libellule typique des tourbières à sphaignes, le Sympètre noir, qui ont été nouvellement observés.



## Les Blancs sablons



En 2012 le Conservatoire a réalisé pour l'Office national des forêts un plan de gestion pour les parcelles domaniales des Blancs sablons.

Les travaux prévus dans le cadre de ce plan doivent permettre de renforcer les résultats déjà obtenus sur les parcelles domaniales et communales pour la restauration d'un réseau de landes à callune.



## Montbavin



Le marais de Montbavin est l'un des marais alcalins les plus prestigieux de la Région et du nord de la France. Suite à une convention signée avec la commune, le Conservatoire a désormais la responsabilité de la gestion écologique sur 35 hectares.

## Les collines du Laonnais : Natura 2000 en action



Les marais et pelouses de Parfondu, les communaux de Chermizy, les landes et tourbières de Mauregny-en-Haye, le marais de pente de Festieux et les pelouses de Montchâlons et de Chevregny sont autant de sites qui ont bénéficié, au travers de la mobilisation de fonds de l'Etat et de l'Europe, de la mise en œuvre de contrats de gestion Natura 2000. Le patrimoine naturel de ces sites prestigieux s'en voit ainsi préservé et renforcé.

## Le Domaine de la Solitude



Pour la deuxième année consécutive, ce domaine privé de la ville de Laon a accueilli un petit troupeau de bovins. Le suivi de cette gestion pastorale a confirmé tout l'intérêt de la mise en œuvre de ce mode de gestion pour la conservation du patrimoine biologique de ce marais essentiel à la préservation de la ressource en eau des Laonnais.

## Transhumance 2<sup>ème</sup> édition



En ce 13 octobre 2012 particulièrement pluvieux, il valait mieux avoir mis sa petite laine pour accompagner du camp militaire de Sissonne à leur bergerie de Montloué les brebis du GAEC Gosset.

Après une vingtaine de kilomètres de marche, plus de 200 participants venus de tous les horizons ont été récompensés par une arrivée sous le soleil et une recette locale à base de cidre chaud !



## Marais de la Souche : la découverte des marais pour tous



Fruit d'une étroite collaboration entre la commune de Liesse-Notre-Dame et le Conservatoire, les aménagements pour la mise en valeur du marais communal de Liesse ont été inaugurés ce 22 mars 2012.



Cet équipement labellisé « tourisme et handicap » est composé d'un sentier de 800 mètres jalonné de panneaux d'information, d'un platelage et d'un observatoire sur le marais.

C'est une réalisation sans équivalent dans le département pour permettre à des personnes à mobilité réduite la découverte d'un milieu naturel d'exception.



## Le Soissonnais

### Les pelouses sèches de Pasy et Pommiers



Le site de la Gouverne Malade à Pommiers a été équipé d'un sentier de découverte. Une clôture pour permettre un entretien par des moutons et mettre fin à la fréquentation de véhicules à moteur qui mettait en péril la conservation de certaines espèces rares a également été mise en place. Ce site et les pelouses de Pasy ont également bénéficié de l'intervention de l'équipe de la Communauté d'agglomération du Soissonnais qui a travaillé à la sauvegarde (coupe de pins, débroussaillage) de ce patrimoine naturel précieux.

### Sentier de la Gouverne Malade



### Les pelouses de Belleu



2012 a été l'année du diagnostic écologique du site. En 2013, il conviendra de déterminer en collaboration avec la commune les actions prioritaires à développer pour la conservation de ces nombreuses richesses naturelles.



### Découverte du Carthame laineux sur Pommiers



8 pieds de Carthame ont été découverts en 2012 sur le coteau de la Pierre-Brûlée sur le secteur le plus thermophile. Il s'agit de la seule station régionale connue et probablement la plus septentrionale de France de cette espèce exceptionnelle en Picardie et menacée d'extinction.





## Agriculture et biodiversité



En 2012, le Conservatoire a réalisé deux notices de gestion sur des exploitations de Rocourt-Saint-Martin et d'Épaux-Bézu.

Les diagnostics écologiques menés dans ce cadre ont mis en évidence la présence sur certains secteurs pâturés par des bovins de pelouses sur sables calcaires très originales pour la Picardie avec la présence par exemple de l'Orpin rougeâtre et des trèfles scabres et striés.



## Fère-en-Tardenois



La restauration des landes se poursuit. Les travaux menés ces dernières années ont ainsi permis la restauration de 4 hectares de landes sèches à Callune.

Trois nouvelles vaches pie noire bretonne ont été acquises par la commune pour poursuivre l'entretien pastoral du site. L'un des vieux chênes du Parc des bruyères conservés lors des travaux de restauration a accueilli cette année un couple de Huppe fasciée.



## Crapauduc de Beuvarde : 5<sup>ème</sup> édition



En 2008 a débuté la première année de mise en place d'un barrage temporaire pour amphibiens. Ce barrage est installé lors d'un chantier nature qui réunit ainsi chaque année de nombreux bénévoles. Il est la plupart du temps mis en place la deuxième semaine de février pour une durée d'environ 2 mois (variable suivant les conditions climatiques de l'année).

Chaque jour les seaux mis en place sont relevés soit par le personnel et les bénévoles du Conservatoire, soit par les partenaires (Syndicat de rivière ou l'UCCSA).

Cette cinquième édition a été l'occasion de sensibiliser un public scolaire toujours plus nombreux à la préservation des zones humides.



# Le Conservatoire dans l'Oise



## Quelques chiffres en 2012

Sites en gestion directe : **64 sites sur 1 291 ha**      Sites en assistance à la gestion : **17 sites sur 638 ha**      Au total, **81 sites d'intervention dans l'Oise sur 1 929 ha**

## • Liste des sites naturels de l'Oise

Communes	Nom du site	Milieux dominants	Maîtrise foncière ou d'usage	Propriétaire	Superficie en gestion	Superficie en assistance
Achy	Le Château	Comble de bâtiment	Gestion	Privé	0,10	0,00
Allonne	Le Bois des coutumes	Lande / Pelouse sur sable	Gestion	Commune	16,94	0,00
Allonne	Les Carrières Saint Pierre	Cavité souterraine	Assistance	Etat	0,00	0,73
Appilly	La Grande Pâturage	Prairie alluviale	Gestion	Conservatoire	5,38	0,00
Appilly	Les Prés d'Héronval	Prairie alluviale	Gestion	Conservatoire	5,36	0,00
Attichy	La Ferme de l'Arbre	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	20,46	0,00
Auger-Saint-vincent	La jonnière	Marais et étang	Gestion	Privé	5,05	0,00
Auneuil	La Prairie d'Auneuil	Prairie humide	Assistance	Privé	0,00	1,54
Auteuil	Les Larris d'Auteuil	Pelouse calcicole	Gestion	Commune / Privé	18,82	0,00
Bailleul-sur-Thérain	Le Mont César	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	17,42	0,00
Baron	Pierre l'Hermite	Lande / Pelouse sur sable	Assistance	Privé	0,00	25,81
Beauvais	Reseaux de Carrières de Beauvais	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Gestion	Commune	1,10	0,00
Béhéricourt	Carrière souterraine de Bois Gras	Cavité souterraine	Gestion	Privé	75,16	0,00
Berneuil-en-Bray	Le Mont Florentin	Pelouse calcicole	Gestion	Conservatoire / Commune	11,41	0,00
Berneuil-sur-Aisne	Le Domaine de Sainte-Claire	Cavité souterraine	Assistance	Privé	0,00	206,42
Béthisy-Saint-Martin	La Sablonnière	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	0,41	0,00
Béthisy-Saint-Martin	La Tête de Pigau	Cavité souterraine	Gestion	Privé	1,55	0,00
Béthisy-Saint-Martin	Le larris de Puisière	Pelouse calcicole	Assistance	Privé	0,00	1,18
Béthisy-Saint-Pierre	La Cavée des vaches	Pelouse calcicole	Gestion	Commune / Privé	2,14	0,10

Communes	Nom du site	Milieux dominants	Maîtrise foncière ou d'usage	Propriétaire	Superficie en gestion	Superficie en assistance
Béthisy-Saint-Pierre	Le Bois de Beaumont	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	8,30	0,00
Blacourt	La Fontaine Modet	Marais et étang	Gestion	Privé	4,44	0,00
Bresles	Le Marais de Bresles	Marais et étang / Pelouse calcicole	Gestion	Commune	204,72	0,00
Cambronne-lès-Clermont	La Vallée Monnet et le Marais de Berneuil	Marais et étang / Pelouse calcicole	Gestion	Commune	30,66	0,00
Carlepont	Le Bois de la Montagne	Cavité souterraine	Gestion	Commune	30,63	0,00
Chiry-Ourscamps _ Passel _ Sempigny	Chiry-Ourscamps	Prairie alluviale	Gestion	Conservatoire	5,69	0,00
Compiègne	Le Château Impérial	Comble de bâtiment	Gestion	Privé	0,10	0,00
Creil	Le Coteau de la Garenne	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	19,22	0,00
Dameraucourt	Le Bout du Parc	Pelouse calcicole	Assistance	Privé	0,00	6,87
Ermenonville _ Fontaine-Chalais	Mer de Sable	Lande / Pelouse sur sable	Assistance	Privé	0,00	45,08
Feigneux	Le Coteau du Châtel	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	3,15	0,00
Fontaine-Lavaganne	L'Eglise	Comble de bâtiment	Gestion	Commune	0,10	0,00
Fouquénies	Les coteaux du Thérain	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	15,79	0,00
Fresnoy-la-Rivière	Le Marais et les Petits Monts	Marais et étang / Pelouse calcicole	Gestion	Commune	27,53	0,00
Gournay-sur-Aronde	Le Larris de mon Oncle Sam	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	4,05	0,00
Hénonville	Carrière d'Hénonville	Cavité souterraine	Gestion	Commune	2,70	0,00
La Landes-en-son	Le Bois de la Lande	Cavité souterraine	Gestion	Privé	9,35	0,00
Lannoy-Cuillère	Les Larris de Lannoy-Cuillère	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	18,97	0,00
Lavilletterre	Le Plateau et l'Etang	Pelouse calcicole / Cavité souterraine / Marais et étang	Gestion	Commune	6,83	0,00
Le Plessier-sur-Bulles	Le Cul de la Lampe	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	4,42	0,00
Le Plessis-Brion	Le Trou Bouilly	Marais et étang	Gestion	Commune	28,77	0,00
Marest-sur-Matz	Marais Quint	Marais et étang	Assistance	Privé	0,00	17,35
Mareuil-La-Motte	Carrière de Mareuil	Cavité souterraine	Gestion	Commune	0,78	0,00
Marolles	Le Marais de Bourneville	Marais et étang	Gestion	Commune	12,76	0,00
Marseille-en-Beauvaisis	Le Larris des Terres Blanches	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	3,68	0,00
Marseille-en-Beauvaisis	Le Petit Blamont	Cavité souterraine	Gestion	Privé	0,11	0,00
Monceaux	Le Grand Marais des Ageux	Marais et étang	Assistance	Commune	0,00	24,05
Monceaux	Le Marais communal	Marais et étang	Assistance	Commune	0,00	64,36
Monceaux	Le petit Marais	Marais et étang	Assistance	Privé	0,00	11,53
Monchy-Saint-Eloi	Le Marais et la Grande Prairie	Marais et étang	Gestion	Commune	54,70	0,00
Montagny-en-Vexin	Les Grandes Carrières	Cavité souterraine	Gestion	Privé	1,33	0,00
Morienval	Carrière de La Couture	Cavité souterraine	Gestion	Privé	0,03	0,00
Morienval _ Fresnoy-la-rivière	La pelouse de Pondron	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Gestion	Privé	4,66	0,00
Morlincourt	Les dix Faulx	Prairie humide / Prairie alluviale	Gestion	Privé	11,34	0,00
Morlincourt	Morlincourt	Prairie alluviale	Gestion	Conservatoire	2,16	0,00
Mortefontaine	Le Golf de Morfontaine	Lande / Pelouse sur sable	Assistance	Privé	0,00	133,50
Moulin-sous-Touvent	Les Larris de Moulin-sous-Touvent	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	9,10	0,00
Noyon	Les Prairies inondables de Noyon	Prairie alluviale	Gestion	Commune	91,04	0,00
Paillart	La Sole des Mauvaises Terres	Pelouse calcicole	Gestion	Conservatoire	0,52	0,00
Péroy-lès-Gombries	La Pierre Glissoire	Lande / Pelouse sur sable	Gestion	Commune	14,84	0,00
Plailly	Le Bois de Morrière	Lande / Pelouse sur sable	Gestion	Privé	61,59	0,00
Plailly	Les Prairies de la Thève	Prairie humide	Assistance	Privé	0,00	29,02
Plailly _ Thiers-sur-Thève	Les Prairies de la Thève	Prairie humide	Assistance	Privé	0,00	21,62
Pont-Sainte-Maxence	Le Mont Calipet	Cavité souterraine	Gestion	Commune	0,32	0,00
Reilly	Le Mairais de Reilly	Marais et étang	Gestion	Commune	28,94	0,00
Rocquemont	Le Coteau de Baybelle	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	17,37	0,00
Rouville	Les bruyères de Rouville	Lande	Gestion	Privé	30,33	0,00
Sacy-le-Grand	marais communaux	Marais et étang	Assistance	Commune	0,00	37,61
Sacy-le-Grand _ Monceaux _ Cinqueux	Le Marais des sources	Marais et étang	Gestion	Privé	82,93	0,00
Saint-Aubin-en-Bray	Les Larris	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	2,53	0,00
Saint-Jean-aux-Bois	Le clos	Comble de bâtiment	Gestion	Privé	0,10	0,00
Saint-Martin-le-Noeud	Les Grottes	Cavité souterraine	Gestion	Conservatoire	0,61	0,00
Saint-Maximin	Les Pelouses du Château Laversine	Pelouse calcicole	Assistance	Région	0,00	5,77
Saint-Paul	Les communaux (carpentier)	Prairie humide / Boisement	Gestion	Privé	22,72	0,00
Saint-Pierre-ès-Champs	RNR - Larris et tourbières	Pelouse calcicole / Marais et etang / Cavité souterraine	Gestion	Commune	79,43	0,00
Saint-Pierre-les-Bitry	Carrière Libertreux	Cavité souterraine	Gestion	Privé	23,24	0,00
Saint-Vaast-de-Longmont	Les Pelouses	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	8,30	0,00
Thiers-sur-Thève	Les Prairies de la Thève	Prairie humide	Assistance	Privé	0,00	5,90
Tracy-le-Mont	Le Château d'Ollencourt	Comble de bâtiment	Gestion	Privé	0,10	0,00
Troissereux	Le Château de Troissereux	Comble de bâtiment	Gestion	Privé	11,83	0,00
Varesnes _ Baboeuf	La Grande Pièce et les Echelles	Prairie alluviale	Gestion	Conservatoire	78,64	0,00
Villers-sur-Auchy _ Saint-Germer-de-Fly	Les Pâtures	Lande / Prairie humide	Gestion	Conservatoire/Commune	27,91	0,00

## Des plans de gestion à foison



L'année 2012 a été une année de planification : les plans de gestion de 7 sites à Chauves-souris, de 10 sites de la Vallée de l'Automne, des landes de Rouville, du Marais de Bourneville à Marolles, de la pelouse du Plessier-sur-Bulles, de la pelouse de Creil, des landes de Plailly, du marais de la Fontaine Modet à Blacourt, du marais de Marest-sur-Matz, des Marais des sources et de Monceaux dans les Marais de Sacy, de Monchy-humières et de Gournay-sur-Aronde du Pays Sources et vallées ont été soit achevés, soit rédigés de bout en bout, soit engagés.

La nouvelle méthodologie d'élaboration des plans de gestion du Conservatoire a été respectée mais parfois simplifiée pour autoriser la rédaction de tous ces plans de gestion dans les temps impartis. Plusieurs bureaux d'étude ont contribué aussi à leur élaboration, enrichissant le plus souvent les parties diagnostiques.

## Le Clermontois - Plateau picard

### Le marais de Sacy : premier bénéficiaire dans l'Oise des contrats Natura 2000



Les premiers contrats Natura 2000 signés dans les Marais de Sacy parviennent à échéance et il est possible de tirer un premier bilan de l'animation assurée conjointement par le Syndicat Mixte des Marais de Sacy et le Conservatoire. La bonne acceptation locale de l'ensemble de la démarche est liée à la forte volonté du syndicat de s'investir dans le dispositif et à sa décision de recruter un ingénieur animateur.

Le succès est au rendez-vous puisque plus de la moitié de la surface des Marais de Sacy est couverte par un contrat. 9 contrats sont en cours. La grande majorité des types d'habitats d'intérêt européen est concernée.

La lutte contre les espèces invasives est engagée, et le redéploiement de certaines espèces est déjà constaté.

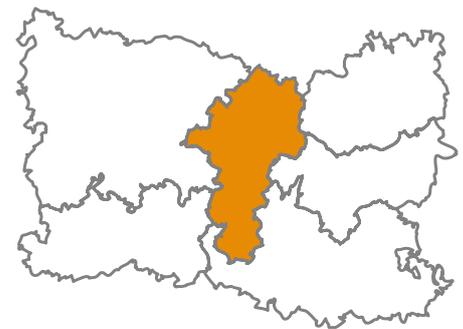
### Premier contrat Natura 2000 pour le site du massif forestier de Hez-Froidmont et du Mont César

Le Conservatoire est signataire de ce premier contrat Natura 2000 qui a pour objet l'éclaircie d'une plantation de résineux trônant au sommet des parcelles communales du Mont César, afin de faciliter le déploiement de populations de diverses orchidées, et notamment du Limodore à feuilles avortées, dont ne subsistent plus que quelques pieds en lisière de bois et de chemins.

## Et encore une année de fermeture pour les chauves-souris



9 sites souterrains supplémentaires ont été aménagés afin d'assurer la tranquillité de populations de chauves-souris : 4 cavités à Carlepont, 1 cave à Pont-Sainte-Maxence, 1 cavité à Mareuil-la-Motte, 1 cavité à Saint-Pierre-ès-Champs, 1 cavité à Morierval, et 1 cavité à Rocquemont. Il s'agit de nouveau du plus fort taux d'aménagement de sites à chauve-souris dans le département de l'Oise.



### Sursis pour le Sisymbre couché



Les dernières populations de Sisymbre couché de l'Oise ont fait l'objet d'un dénombrement commun avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul à la fin du mois d'août 2012, en présence des propriétaires des lieux. Les populations sont en légère expansion par rapport à l'an passé mais demeurent très menacées : il y a moins de 100 individus présents sur deux sites séparés de plusieurs centaines de mètres.



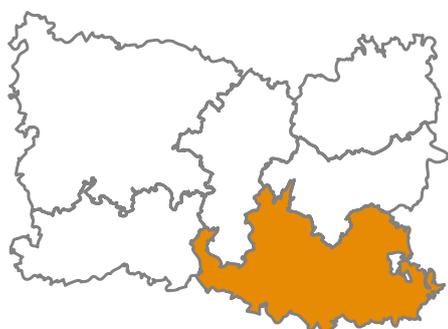
## La marais de Monchy-Saint-Eloi, des chèvres et un exemple pour les communes de la vallée de la Brèche



Enfin ! Les chèvres sont arrivées et vont pouvoir assurer le contrôle des ligneux après travaux de restauration comprenant la coupe d'arbres. L'expérience s'est bien passée et il est prévu de la renouveler en 2013. L'objectif n'est pas de transformer les bois communaux en prairies, mais de maintenir clairières et corridors herbacés favorables au maintien et à la circulation des dernières espèces de milieux ouverts encore présentes au sein d'une matrice forestière qui devrait progressivement retrouver plus de naturalité.

La Commune de Monchy-Saint-Eloi, très investie dans la préservation de ce patrimoine, rachète régulièrement de nouvelles parcelles de zone humide afin qu'à terme une unité de gestion cohérente puisse se consolider.

Le résultat au bout de près de 15 ans de démarches est tout à fait exemplaire.



## Le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France en pleine évaluation



Le PNR Oise-Pays de France doit réaliser les différentes études préalables au premier renouvellement de sa charte. Le Conservatoire est fier d'avoir pu participer à la déclinaison sur le terrain de la première charte, d'autant plus que le bilan établi pour évaluer la première convention pluriannuelle d'objectifs signée avec le Parc semble avoir donné satisfaction : le nombre d'espaces préservés par voie contractuelle augmente plus vite depuis la création du Parc, des adaptations de pratiques de gestion sont bien en cours, des plans de conservation des espèces les plus menacées sont enfin engagés.

## Un corridor fleuri et des pelouses à préserver à Rhuis et Roberval



Le PNR Oise-Pays de France et le Conservatoire, ainsi que communes et acteurs locaux, ont travaillé ensemble à l'élaboration d'un plan d'actions pour le maintien d'un réseau interconnecté de pelouses et de milieux fleuris faisant corridor entre la Forêt d'Halatte et la Vallée de l'Automne.

Un des éléments importants de l'ensemble des milieux fleuris, véritable foyer local de biodiversité, est la pelouse communale de Roberval. La commune a très vite été séduite par un travail sur le sujet et a accepté de mettre

## Le Sud de l'Oise

en perspective convention de partenariat tripartite et bail emphytéotique. La signature de ces actes est envisagée pour l'année 2013.

La pelouse du Bois de Saint-Germain est un autre élément majeur du réseau de milieux fleuris de Rhuis-Roberval. Celle-ci se trouve en propriété privée sous une ligne à haute tension.

Durant l'été, la Fédération des conservatoires d'espaces naturels de Picardie et RTE ont signé une convention de partenariat et ont lancé un appel à projets pour une meilleure prise en compte du patrimoine naturel présent sous les lignes électriques.

Avec l'accord du PNR Oise-Pays de France, des usagers et des propriétaires concernés, le Conservatoire a répondu à cet appel à projets national. Ce projet compte parmi les deux retenus en 2012.

## Une convention de partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Valois



La Communauté de communes du Pays de Valois et le Conservatoire ont signé une première convention de partenariat pour la prise en compte du patrimoine naturel. Celle-ci devrait notamment permettre d'envisager une gestion écologique de certaines parties de la voie verte qui relie le Bois du Roi à la Vallée de l'Ourcq, et qui sert notamment de corridor et de lieux de vie à plusieurs espèces de reptiles.

Le long de cette voie se trouvent aussi des fragments de landes à Bruyère cendrée, des pelouses à Violette des chiens, et des boisements frais et humides à Dorine à feuilles opposées.

## Des résultats de gestion et des découvertes en Vallée de l'Automne



A Fresnoy-la-Rivière, la coupe des rejets de ligneux et le pâturage sur coteau ont favorisé l'apparition du Lin à feuilles tenues et l'extension des populations de Germandrée des montagnes. Les travaux réalisés dans les marais ont été suivis de l'apparition d'herbiers à Characées, de découverte de la Véronique à écussons et de la découverte par le bureau d'étude Ecothème de 3 populations de Catabrose aquatique.

A Béthisy-Saint-Martin, à la suite des travaux Natura 2000, 3 nouvelles espèces patrimoniales ont été découvertes: la Silène conique, l'Ophrys araignée et le Céraiste nain, toutes les trois vulnérables en Picardie. A Saint-Vaast-de-Longmont, grâce au déboisement, 3 espèces de plantes remarquables ont là aussi été redécouvertes : la Véronique de Scherrer, l'Epipactide rouge brun et le Cynoglosse d'Allemagne. A Feigneux, à la faveur d'un moindre piétinement de certaines parties, deux espèces de plantes ont pu de nouveau s'exprimer : le Céraiste nain et le Pâturin bulbeux.



Enfin, à Béthisy-Saint-Pierre, sur une petite parcelle nouvellement conventionnée ont été dénombrés 44 pieds d'Armérie des sables, 17 touffes d'Armoise champêtre et 40 pieds d'Orobanche du gaillet. La richesse de cet ensemble est quasiment unique pour la vallée de l'Automne.

## Une brochure pour le Golf de Morfontaine



Conformément aux partenariats entretenus avec le PNR Oise-Pays de France et le Centre régional de la Propriété Forestière, le Conservatoire a contribué il y a trois ans à l'élaboration d'un annexe écologique pour le plan simple de gestion du Golf de Morfontaine. Depuis, le Conservatoire contribue au suivi scientifique des espèces et au suivi technique de certains travaux, grâce au soutien financier du PNR Oise-Pays de France. Ce travail va pouvoir s'inscrire dans la durée avec la signature d'une convention quadripartite de partenariat. Une des premières déclinaisons de cette convention a été la réalisation d'un livret de découverte du patrimoine naturel présent dans l'enceinte du Golf, qui sera accompagné d'un piquetage sur site afin que les équipes d'entretien puissent identifier au mieux la localisation des espèces à préserver, et en particulier la seule population indigène connue de Picardie d'Orpin de Bologne.

## Des clochers à chauves-souris en Vallée d'automne



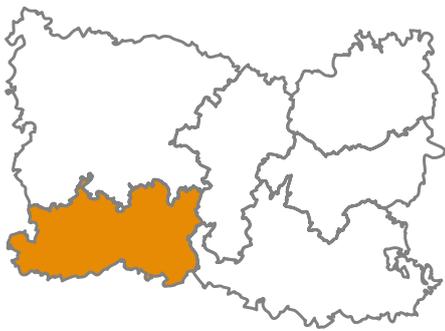
Une convention de remise de sites après mesures compensatoires a été signée avec les services de l'Etat dans le cadre des réflexions sur l'impact de la mise à deux fois deux voies de la RN 2 entre Villers-Cotterêts et Nampyville-Haudouin. Les mesures compensatoires comprennent l'aménagement de plusieurs clochers et cavités de l'extrémité orientale de la Vallée de l'Automne complétant ainsi le réseau de sites mis en tranquillité.

## Le test de pâturage porcin au Parc Astérix



L'aménage des cochons à la glandée était une pratique courante au Moyen-Age. Plusieurs documents anciens et de récentes expériences ont démontré que cette pratique pouvait limiter l'envahissement de certaines espèces végétales et contribuer à moindre coût à la restauration de certaines végétations. Le test est engagé au parc Astérix et vise à contenir, voire à faire reculer, les massifs de Fougère-Aigle qui contraignent la régénération de groupements forestiers et herbacés plus diversifiés.





## La restauration du Marais de Reilly programmée

Les propriétaires du Marais de Reilly avaient signé une convention de gestion de site, mais étant donnée l'importance des financements nécessaires à sa restauration, qui accueille une belle population de Laïche de Meire, espèce quasi-menacée de disparition au niveau mondial, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a souhaité que les propriétaires signent plutôt un bail emphytéotique de 18 ans. Le bail a été signé en toute fin d'année 2012. Parallèlement le Centre Régional de la Propriété Forestière mobilisait divers fonds publics



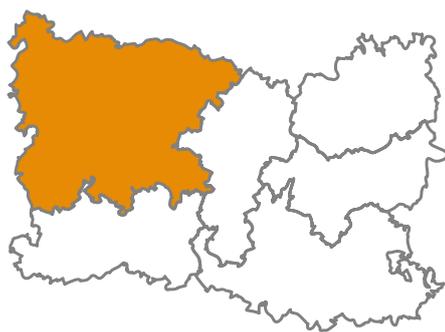
## Le Vexin-Thelle

pour l'aménagement du site pour l'accueil du public, notamment dans le cadre du programme MULTIFOR. Le travail sur le terrain sera engagé dans le courant de l'année 2013.

### La restauration de tremblants à Lavilletterte



L'étang de Lavilletterte est frangé de tremblants tourbeux à Orchis négligé. Pour maintenir la présence des espèces les plus héliophiles, certains arbustes ont été coupés, et afin de limiter les travaux d'entretien, l'essouchage a été programmé. Engagées en 2012, les opérations semblent donner de très bons résultats avec la création au milieu des tremblants de petites gouilles très favorables au développement des peuplements de Coléoptères aquatiques.



## La ville de Beauvais s'engage....

La ville de Beauvais vient de signer un prêt à usage de 10 ans pour la préservation de plusieurs cavités à chauves-souris et d'un éboulis calcaire situé en site Natura 2000, le Mont aux Lièvres. Ce dernier abrite la deuxième population connue du département de l'Oise de Sésliérie bleuâtre, population au bord de l'extinction.



## Le Grand Beauvaisis

### Le pâturage en pelouse de plus en plus affiné ...



A Marseille en Beauvaisis, un test de pâturage tardif (réalisé en septembre) et toujours extensif a favorisé l'extension très nette des populations de Polygala chevelu et de Mélampyre des champs. Sur ce site les prospections du Conservatoire Botanique National de Bailleul ont permis la découverte de plusieurs mousses remarquables pour la région Picardie :

- une espèce de la liste rouge : *Weissia condensata*,
- et trois espèces considérées comme quasi-menacées : *Trichostomum crispulum*, *Encalypta vulgaris*, et *Rhytidium rugosum*.



### ... et la Communauté d'agglomération aussi



La Communauté d'agglomération du Beauvaisis n'est pas en reste. Prenant en considération la demande de la Commune de Fontaine-Saint-Lucien, la communauté a mobilisé son équipe d'insertion pour réaliser un chantier de restauration de pelouses présentes en site Natura 2000. Le Conservatoire a contribué à encadrer les travaux et espère aboutir à une contractualisation dans le courant de l'année 2013.

### Des chasseurs investis à Blacourt



Grâce à la volonté de chasseurs et propriétaires locaux, la Fontaine Modet a fait l'objet d'un prêt à usage. Découvertes et observations de très nombreuses espèces patrimoniales se sont succédées au cours de l'année 2012, dont 26 espèces de la flore et 15 espèces pour la faune. Le site accueille par exemple la plus importante population

de l'Oise connue à ce jour de Montie printanière et la deuxième station d'Ajonc nain gérée par le Conservatoire. Au niveau de la faune, il s'agit du seul site géré dans l'ouest de l'Oise pour la préservation du Nacré de la sanguisorbe, mais aussi pour l'Hespérie du Brome, autre espèce de papillon.



### Des études et des pêcheurs sensibilisés à Saint-Pierre-ès-Champs

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion de la Réserve naturelle régionale des larris et tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs, la commune a organisé une rencontre avec les pêcheurs des tourbières. Les échanges cordiaux et riches ont abouti sur une volonté de mieux connaître le fonctionnement des tourbières afin de proposer des améliorations pour le patrimoine naturel et pour la pratique de la pêche.



Les pêcheurs présents ont témoigné de leur très fort attachement au site et de leur souhait de contribuer activement aux compléments d'études et d'inventaires envisagés, par exemple en remplissant régulièrement des carnets de prélèvements. L'ensemble des acteurs espère maintenant un démarrage de ces investigations dès l'année 2013.

D'autres études ont été lancées :

- l'inventaire des syrphes devrait durer 3 ans (étude liée à une formation nationale organisée par l'Atelier Technique des Espaces Naturels).



- l'inventaire des coléoptères aquatiques par Daniel Lohez est en cours. Déjà 45 espèces ont été découvertes dont 6 espèces réputées au moins assez rares. Le secteur débroussaillé en août 2012 a permis d'observer en octobre la plus forte concentration d'espèces patrimoniales dans les gouilles paratourbeuses formées par le passage de l'engin.

- l'inventaire des mousses réalisé par le Conservatoire Botanique National de Bailleul est le plus déterminant : 5 espèces de la liste rouge de Picardie ont été recensées en 2012 : *Calliigon cordifolium*, *Oxyrrhynchium speciosum*, *Riccardia multifida*, *Riccia fluitans*, *Ulotia phyllantha*; parmi elles, deux espèces nouvelles pour la région : une hépatique corticole *Metzgeria violacea* et une acrocarpe corticole *Orthotrichum pulchellum*.

## Le Pays des sources et vallées

### Le Plessis-Brion au cœur du programme LEADER du Pays Sources et Vallées



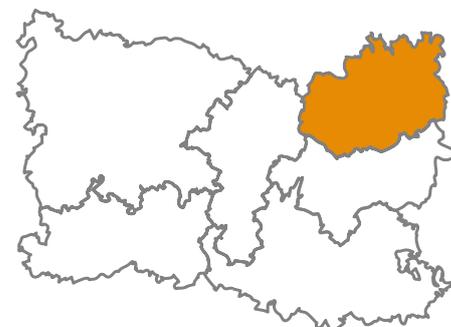
La Communauté de communes des deux vallées a acheté les étangs et prairies du Plessis-Brion, qui seraient le deuxième plus important site de l'Oise pour l'accueil des oiseaux en hiver, de plus très facilement observables depuis une hutte d'observation installée au centre du site. Un bail emphytéotique de 99 ans a été signé avec le Conservatoire et vise la conservation à long terme des mesures compensatoires prévues pour ce site, dont la restauration de zones humides.

Une valorisation du site est prévue en 2013.

### La Fédération départementale des pêcheurs à la sauvegarde du Mouron délicat à Braisnes



La Tourbière de Braisnes est en espace naturel sensible d'intérêt local et en zone humide prioritaire.



Une première convention de partenariat pour la réalisation du plan de gestion, financé dans le cadre du Programme LEADER du Pays Sources et Vallées, a été signée durant l'été 2012. Le plan de gestion sera réalisé durant l'année 2013, voire jusqu'en juin 2014.

Ce site exceptionnel pour la Vallée de l'Aronde accueille l'une des plus importantes populations de Mouron délicat de l'Oise, plusieurs pieds de Troscart des marais, de Souchet brun et de Potamot coloré.





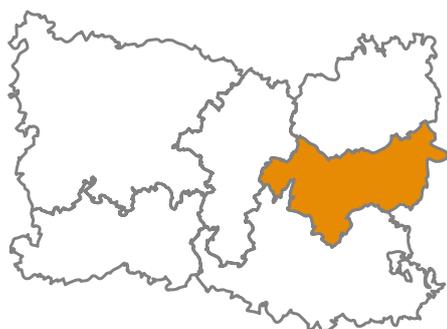
## Rappel de la loi à Béhéricourt

Plusieurs jeunes personnes ont été interpellées à Béhéricourt pour avoir pénétré en propriété privée, déranger des populations de chauves-souris et abandonner des déchets dans la cavité accueillant le plus grand nombre de chauves-souris en hibernation du nord de la France.

Le Conservatoire, gestionnaire de cette cavité, a porté plainte. Une médiation a été envisagée et le Conservatoire, avec l'accord des propriétaires, a choisi de demander que ces jeunes gens soient sensibilisés à la préservation du patrimoine naturel à travers une participation obligatoire à un chantier nature du Conservatoire.

Pour ces délits, chaque personne risque une amende de 1 500 euros et une inscription sur son dossier judiciaire.

Le Conservatoire a préféré privilégier la voie de la pédagogie pour sensibiliser ces personnes à la fragilité des milieux naturels et à leur nécessaire préservation.



## Le Compiégnais

### La ferme de l'arbre à la sauvegarde de la Bugrane naine



Les propriétaires de la ferme de l'arbre ont signé une convention avec le Conservatoire pour la restauration de pelouse où se développe aujourd'hui l'une des plus importantes populations de Marube commune. Le site était autrefois connu pour sa population de Bugrane naine, non revue à ce jour.

La Convention signée prévoit la possible réintroduction de cette dernière à partir de populations qui risqueraient d'être détruites à moyen terme sur la commune de Moulin-sous-Touvent. Le site pâturé par des chevaux pourrait bénéficier de mesures-agri environnementales.

### Forêt d'exception



L'Office National des Forêts a proposé de faire de la Forêt de Compiègne une Forêt d'exception où la prise en compte des patrimoines et l'accueil du public seraient exemplaires. Afin de mobiliser les acteurs intéressés par ce projet, un appel à projets a été lancé durant l'été 2012.



Le Conservatoire y a répondu et a pu constater qu'un grand nombre de ses propositions ont bien été reprises dans le programme quasiment définitif, même si la question des financements et des maîtrises d'ouvrage reste posée.

### Des belges et des bourdons à Moulin-sous-Touvent



Des chercheurs belges, à la recherche de l'abeille *Melitta tricincta*, espèce strictement liée aux Odontites, et attirés par l'une des plus belles stations régionales d'Odontite jaune couvrant le larris de l'Aigle à Moulin-Sous-Touvent, ont non seulement trouvé *Melitta tricincta*, mais aussi un bourdon, *Bombus sylvarum*, deux espèces très rares d'Hyménoptères qui devraient intégrer prochainement une future liste rouge européenne.

Lors des mêmes prospections naturalistes, des individus mâles de l'espèce d'abeille solitaire *Colletes hederæ* ont été observés, porteurs de larves de *Stenoria analis*, une espèce de Coléoptère à priori assez rare en Picardie.



# Le Conservatoire dans la Somme



## Quelques chiffres en 2012

Sites en gestion directe : **55 sites sur 1 027 ha**      Sites en assistance à la gestion : **22 sites sur 611 ha**      Au total, **77 sites d'intervention** dans la Somme sur **1 638 ha**

## ● Liste des sites naturels de la Somme

Communes	Nom du site	Milieux dominants	Maîtrise foncière ou d'usage	Propriétaire	Superficie en gestion	Superficie en assistance
Abbeville	La plume	Marais et étang	Assistance	Conseil Général de la Somme	0,00	1,54
Abbeville	Marais Saint Gilles	Marais et étang	Assistance	Commune / CELRL	0,79	27,69
Ailly-sur-Noye	La Vallée Grand-Mère	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	2,56	0,00
Beauval	Le Bois de Milly-fief	Cavité souterraine	Gestion	Privé	3,30	0,00
Belloy-sur-Somme	Le Marais	Marais et étang	Gestion	Commune	79,19	0,00
Bettencourt-rivière	Le Moulin	Comble de bâtiment	Gestion	Privé	0,03	0,00
Blangy-Tronville	Le Grand Marais de la Queue	Marais et étang	Gestion	Commune	23,93	0,00
Bourdon	Le Marais des Cavins	Marais et étang	Assistance	Conseil Général de la Somme	0,00	19,42
Bourdon	Le Marais du Château	Marais et étang	Gestion	Conseil Général de la Somme	15,70	0,00
Boves	L'Etang Saint-Ladre	Marais et étang	Gestion	Commune	13,37	0,00
Boves	Le Mamont	Pelouse calcicole	Assistance	Privé	0,00	29,02
Boves	Le Marais à Scier	Marais et étang	Assistance	Commune	0,00	34,84
Boves	Le rideau de Pavry	Pelouse calcicole	Assistance	Commune	0,00	2,04
Boves	Les Etangs Saint-Nicolas	Marais et étang	Assistance	Commune	0,00	24,55
Bray-lès-Mareuil	Le Marais Duno	Marais et étang	Gestion	Conseil Général de la Somme	10,64	0,00
Cappy	Le Marais de Cappy	Marais et étang	Assistance	Commune	0,00	67,60
Chipilly	Les Montagnes	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	8,04	0,00

Communes	Nom du site	Milieux dominants	Maîtrise foncière ou d'usage	Propriétaire	Superficie en gestion	Superficie en assistance
Chirmont	La Mûche de Chirmont	Cavité souterraine	Gestion	Privé	0,51	0,00
Condé-Folie _ Longpré-les-Corps-Saints	L'Eauette / vers Condé	Marais et étang	Gestion	CELRL	2,80	0,00
Corbie	Le Larris Sainte Colette	Pelouse calcicole	Assistance	Commune	0,00	1,81
Corbie _ Vaux-sur-Somme	Les Etangs de la Barette	Marais et étang	Gestion	Conseil Général de la Somme	39,79	0,00
Curly	L'étang de Fargny	Marais et étang	Assistance	Privé	0,00	20,81
Doullens	Les souterrains de la citadelle	Cavité souterraine	Assistance	Conseil Général de la Somme	0,00	0,10
Dury _ Saint-Fuscien	Le Fond Mont Joye	Pelouse calcicole	Gestion	Communauté d'agglomération	63,31	0,00
Eaucourt-sur-Somme	Le Marais communal	Marais et étang	Assistance	Commune	0,00	37,73
Eclusier-Vaux	Les Etangs de la Chaussée-barrage	Marais et étang	Gestion	Conseil Général de la Somme	16,08	5,03
Eclusier-Vaux	Les Marais communaux	Marais et étang	Assistance	Commune	0,00	134,81
Eclusier-Vaux	Notre-Dame de Vaux	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	10,96	0,00
Epagne-Epagnette	Les marais d'Epagne-Epagnette	Marais et étang	Gestion	Commune / CELRL	111,55	0,00
Eronnelle	Le Camp César	Pelouse calcicole	Assistance	Conseil Général de la Somme	0,00	0,98
Famechon _ Frémontiers	La Gare de Famechon	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	1,23	0,00
Fignièrès	Le Larris du Brûlé	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	4,11	0,00
Fontaine-sur-Somme	Terrains du CELRL	Marais et étang	Gestion	CELRL	0,91	0,00
Fouencamps	Domaine de l'ONEMA	Marais et étang	Assistance	Etat (ministère Ecologie)	0,00	27,58
Frise	L'étang de Frise	Marais et étang	Assistance	Commune	0,00	58,21
Frise	La Montagne	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	9,76	0,00
Gauville	Le Larris du Berger	Pelouse calcicole	Gestion	Conservatoire	1,16	0,00
Grand-Laviers	Le Larris du Mont Eteuil	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	4,64	0,00
Grattepanche	La Montagne des Grès	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	2,12	0,00
Grattepanche	Le Fort	Cavité souterraine	Gestion	Conservatoire	0,01	0,00
Grouches-Luchuel	Les Larris	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	9,30	0,00
Guizancourt	La Montagne	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	3,33	0,00
Hailles	Le Marais	Marais et étang	Gestion	Commune	22,36	0,00
Hangest-sur-Somme _ Condé-Folie	Le Larris	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	20,98	0,00
Hiermont	La Mûche	Cavité souterraine	Gestion	Commune	0,05	0,00
Hornoy-le-Bourg	La Croix Madeleine	Cavité souterraine	Gestion	Privé	0,60	0,00
Inval-Boiron	Les Larris d'Inval-Boiron	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Gestion	Commune	3,64	0,00
La Chaussée-Tirancourt	La Vallée d'Acon	Prairie humide / Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Gestion	Privé / Commune / Conseil Général de la Somme	13,51	0,00
La Chaussée-Tirancourt	Le Marais de La Chaussée	Marais et étang	Gestion	Commune	71,19	0,00
La Chaussée-Tirancourt _ Ailly-sur-Somme _ Breilly	Le Marais de Tirancourt	Marais et étang	Gestion	Conseil Général de la Somme	27,32	2,90
La Faloise	La Piécente	Cavité souterraine	Gestion	Privé	0,00	0,00
Lafresguimont St Martin	Le Larris de Blangiel	Pelouse calcicole	Assistance	Privé	0,00	40,77
Lanches-Saint-Hilaire	La Vallée du Chêne	Pelouse calcicole	Gestion	Privé / Commune	3,14	0,00
Le Mazis	Le Larris	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	22,19	0,00
Le Quesne	Le Larris	Pelouse calcicole / Cavité souterraine	Gestion	Commune	2,56	0,00
Long	Aux Prés d'Envie et Le Paradis	Marais et étang	Gestion	CELRL	7,59	0,00
Long	La Chaussée du Câtelet	Marais et étang	Assistance	Conseil Général de la Somme	0,00	3,82
Long	Le Marais des Communes	Marais et étang	Gestion	Commune	71,64	0,00
Longpré-les-Corps-Saints	A La Chasse Fontaine	Marais et étang	Gestion	CELRL	2,76	0,00
Longpré-les-Corps-Saints	Les Prés à Pions	Marais et étang	Gestion	Commune	8,88	0,00
Mareuil-Caubert	L'Etang le Maçon	Marais et étang	Gestion	Conseil Général de la Somme	7,23	0,00
Mareuil-Caubert	La Lourde Queue	Marais et étang	Assistance	Privé	0,00	23,07
Mareuil-Caubert	Le Genoive	Marais et étang	Gestion	CELRL	8,06	0,00
Méricourt-sur-Somme	Le Marais des Villes	Marais et étang	Gestion	Commune	11,60	0,00
Morcourt	Le Marais communal	Marais et étang	Assistance	Commune	0,00	40,21
Moreuil	Le Marais de Génonville	Marais et étang	Gestion	Commune	38,76	0,00
Neuville-Coppegueule	La Grande Côte	Pelouse calcicole	Gestion	Privé	4,00	0,00
Péronne	Le Marais de Halles	Marais et étang	Gestion	Privé	5,31	0,00
Picquigny	Le marais de Picquigny	Marais et étang	Gestion	Conseil Général de la Somme / Commune	83,95	0,00
Pont-Rémy	Le Pâtis	Marais et étang	Gestion	Conseil Général de la Somme / CELRL	2,35	0,00
Saint-Aubin-Montenoy	La Montagne	Pelouse calcicole	Gestion	Commune / Privé	10,08	0,00
Saint-Aubin-Rivière	Aux Larris	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	14,14	0,00
Thennes	Les marais communaux	Marais et étang	Gestion	Commune	66,22	0,00
Thézy-Glimont	Le marais communal	Marais et étang	Assistance	Commune	0,00	5,40
Vaux-Sur-Somme	Le Larris de Vaux	Pelouse calcicole	Assistance	Commune	0,00	1,43
Villers-sous-Ailly _ Bouchon	Les Larris de Villers à Bouchon	Pelouse calcicole	Gestion	Commune	14,74	0,00
Villers-sur-Authie _ Nampont	Le Marais du Pendé	Marais et étang	Gestion	Conservatoire	43,55	0,00

# La Moyenne Vallée de la Somme

## Découverte de l'Agrion de mercure à Bray les Mareuil



La réalisation du 1<sup>er</sup> plan de gestion du Marais Duno à Bray-les-Mareuil a permis de découvrir, pour la première



fois dans la vallée de la Somme, l'Agrion de Mercure. Cet odonate est protégé nationalement, inscrit à l'annexe II de la directive « Habitats, Faune, Flore », et considéré comme très rare et en danger critique d'extinction en Picardie. Or cette espèce est menacée à court terme par la destruction, la dégradation ou la fragmentation de son habitat.

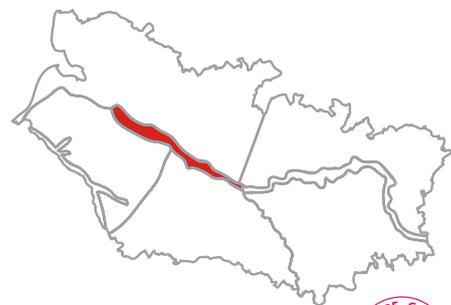
Elle va donc constituer le plus fort enjeu de préservation sur le Marais Duno. Un objectif phare du plan de gestion est ainsi de préserver et de restaurer les habitats de reproduction et de maturation de cette demoiselle (l'ancienne rivière Bellifontaine et la mégaphorbiaie adjacente pour sa maturation).

L'espèce sera également recherchée sur les sites attenants au Marais Duno.

## Renforcement du réseau de sites préservés



Une convention de partenariat entre le Conservatoire et la commune d'Abbeville a été signée en 2012 pour la préservation des marais Saint-Gilles. L'objectif de cette convention est d'accompagner la commune dans la gestion de son marais. Des prospections de terrain ont déjà été réalisées ainsi qu'un accompagnement des agriculteurs présents sur le site. Du point de vue du réseau de sites préservés, l'intérêt de ce partenariat est élevé. En effet, le site est situé à proximité des marais de Mareuil-Caubert et d'Epagne-Epagnette, secteur de la vallée à forts enjeux patrimoniaux et où l'implication du Conservatoire est en plein développement. Avec les 28 ha des marais Saint-Gilles, le réseau de sites naturels préservés par le Conservatoire dans ce secteur de la vallée est aujourd'hui constitué de près de 230 ha.



## Résultats de gestion à Long



Depuis 2008, des opérations de déboisement et d'essouchage ont été réalisées au sein du marais communal de Long, sur plusieurs hectares, afin de restaurer de grandes surfaces de bas marais alcalins, de tourbières de transition et de prairies humides.

En 2012, plusieurs espèces d'intérêt patrimonial, caractéristiques de ces milieux tourbeux, ont vu leurs effectifs augmenter de manière significative sur des secteurs restaurés en 2009 : la Laïche filiforme, la Laïche ampoulée, le Marisque, le Troscart des marais. Des herbiers aquatiques à Potamot coloré et characées se sont également développés au sein de secteurs restaurés plus récemment.



Il semble donc falloir plusieurs années avant que des résultats significatifs ne soient observables sur les zones essouchées ; les conditions climatiques particulières de l'année 2012 (températures particulièrement basses, alternance de périodes froides et chaudes, niveaux d'eau élevés) ont aussi probablement contribué au développement de ces espèces, en activant la germination des graines présentes dans la tourbe.

## Epagne-Epagnette : Moutons, chèvres et cochons contre la Renouée



En 2011, les travaux de déboisement d'une peupleraie à l'entrée du Marais communal d'Epagne-Epagnette ont laissé le champ libre à la Renouée du Japon.

Cette plante très invasive a profité de la mise en lumière pour se développer de manière importante dès avril 2012. Pour lutter contre cette invasion, le Conservatoire a testé cet été le pâturage successif de moutons, puis de chèvres et de cochons asiatiques. Le pastoralisme ovin et caprin a déjà été testé avec succès dans d'autres pays pour enrayer le développement de la Renouée ; en revanche, le recours au pâturage des cochons est expérimental. Les premiers résultats sont positifs, mais devront être confirmés au

printemps prochain, puis après plusieurs années. D'ores et déjà, on a pu observer la consommation des tiges et feuilles de Renouée par les moutons et les chèvres, les cochons consommant les rhizomes. Les 5 chèvres et les 3 cochons asiatiques mis à contribution proviennent d'un refuge animalier amiénois. Le partenariat avec le Refuge de Filémon devrait se poursuivre pour la prochaine saison de pâturage.



hivernale depuis plusieurs années, mettant en danger ces espèces hautement patrimoniales. Afin de lutter contre cette dégradation, mais également d'optimiser le pâturage en permettant une meilleure contention des animaux (Poneys Shetlands, Highlands Cattle et autres bovins), une clôture fixe électrifiable a été posée fin 2012-début 2013 autour de ces parcelles. Les 2400 mètres du linéaire de cette clôture ont été déboisés au préalable, en partie grâce à un partenariat avec les élèves de la formation « Gestion des milieux naturels et de la faune » du Lycée d'Abbeville.



### Projet pédagogique à Mareuil-Caubert



De septembre 2011 à juin 2012, 27 élèves de CM1-CM2 de l'école des Fritillaires à Mareuil-Caubert ont participé au projet « Le marais aux 4 saisons », sur l'étang le Maçon. Les élèves ont pu visiter le marais l'hiver et rencontrer une couleuvre à collier, et au printemps pour découvrir amphibiens et papillons. Ils ont ensuite réalisé plusieurs œuvres de présentation du marais : maquette du site, poèmes, panneaux sur la faune et la flore... Ces outils pédagogiques ont été présentés à tous les élèves de l'école et leurs parents, le 8 juin après-midi.



### Premier chantier nature au Pont de Brique



Du 5 au 9 mars 2012, un chantier nature d'une semaine a eu lieu avec les bénévoles de l'association « Les Blongios ». Ce chantier nature est le premier réalisé sur le site du Pont de Brique (Epagne-Epagnette) ; il a également eu lieu sur l'Étang le Maçon (Mareuil-Caubert).

Au programme de cette semaine de chantier :

- Recreusement des 5 mares créées en 2007 sur le site de l'Étang le Maçon, afin de conserver des secteurs toujours en eau favorables aux herbiers divers et aux amphibiens ;
- Restauration d'un tremblant situé au Pont de Brique: coupe de rejets, essouchage et fauche exportatrice afin de rouvrir cette partie du tremblant qui accueille de nombreuses espèces patrimoniales telles que la Laiche filiforme, la Gesse des Marais, la Stellaire des marais, le Peucedan des marais, le Souchet brun, le Ményanthe trèfle d'eau, le Saule rampant...

### Pose de clôture à Epagne-Epagnette



La parcelle présentant l'intérêt patrimonial le plus élevé du Marais communal d'Epagne-Epagnette (présence d'Eléocharide pauciflore, d'Ache rampante, de Baldellie fausse-renoncule, de Mouron délicat...), fait l'objet d'un retournement récurrent par les sangliers en période



## Contractualisation du larris de Chipilly



La signature d'un bail avec la commune de Chipilly permet de pérenniser notre implication sur le larris communal.

Ce bail fait suite à la signature d'une première convention en 2010, dans le cadre de laquelle le plan de gestion du site a été réalisé. Le larris constitué de pelouses rases, ourlets, éboulis, et boisements calcicoles abrite une faune et une flore remarquables, en particulier l'Anémone pulsatille, la Phalangère rameuse, la Digitale jaune et la Vipère péliade.



## Découvertes au marais de Halles à Péronne



A l'occasion du renouvellement du plan de gestion du marais de Halles en 2012, un inventaire complet de la faune et de la flore a été réalisé. Les prospections menées ont permis de découvrir plusieurs nouvelles espèces d'intérêt patrimonial dont le Potamot capillaire, espèce très rare en Picardie, et le Criquet ensanglanté, menacé par la disparition des prairies humides. La découverte de ces espèces est à mettre en relation directe avec les importants travaux de restauration menés sur le site en 2009, notamment pour recréer des dépressions humides.



## Travaux de déboisement sur les larris d'Eclusier-Vaux et de Frise



D'importants travaux de déboisement ont été menés en 2012 sur ces deux larris emblématiques de la Haute vallée de la Somme dans le cadre de contrats Natura 2000.



Sur le site d'Eclusier-Vaux, le déboisement a concerné le bas de pente du larris. Ces travaux ont permis de restaurer des éboulis crayeux qui peuvent être favorables au développement d'une flore typique telle que la Digitale jaune, plante très rare en Picardie, et qui possède sur le site une population remarquable. Ils permettront également de faciliter l'entretien de la clôture, de maintenir la sécurité de la route communale qui longe le larris en contre-bas, et d'améliorer le point de vue sur le site depuis le bas de pente.

Sur les pentes exposées au nord de La Montagne de Frise, où règne une certaine fraîcheur et humidité atmosphérique, se développent des pelouses calcicoles méso-xérophiles des mésoclimats froids. Cette communauté végétale particulièrement rare en Picardie, est dominée par la Séslerie bleuâtre, espèce protégée et menacée de disparition en Picardie.

Les opérations de déboisement (3000 m<sup>3</sup>) vont permettre d'étendre la surface de ces pelouses, et ainsi conserver ce patrimoine exceptionnel. Les milieux restaurés seront entretenus par des opérations de coupe de rejets et la mise en œuvre d'un pâturage ovin/caprin.

## Marais communaux d'Eclusier-Vaux



La Fougère à crêtes a été redécouverte en juillet 2012 au sein des îlots du marais communal d'Eclusier-Vaux (l'espèce n'ayant pas été observée depuis 1994).

Plus de 250 pieds ont été dénombrés sur l'îlot situé en contrebas de la Montagne de Vaux. Cette espèce, protégée nationalement et en danger de disparition dans la région, constitue un enjeu patrimonial majeur pour les marais de la Haute Somme. Ces îlots avaient bénéficié d'opérations de déboisement dans le cadre d'un contrat Natura 2000. La réouverture du milieu semble avoir été favorable à cette espèce inféodée aux boisements tourbeux de transition et roselières turficoles.



## Un livret de territoire sur la Haute-Somme



A l'image du livret réalisé en 2011 sur le territoire du Chemin des Dames dans l'Aisne, un livret de territoire Haute-Somme a été élaboré en 2012. Ce document, qui concerne la vallée de la Somme de Péronne à Amiens, a pour objectif de faire découvrir le patrimoine naturel de ce territoire mais avec une ouverture sur les autres patrimoines : historique, architectural, religieux, légendaire...

Ce travail a été principalement réalisé en 2012 en concertation avec les principaux acteurs concernés du territoire.



### Première opération de gestion sur le larris de Neuville-Coppegueule



Le Conservatoire est gestionnaire du larris de la Grande Côte à Neuville-Coppegueule depuis 2011.

Ce site abrite un patrimoine naturel remarquable tant en terme floristique que faunistique avec la présence d'une centaine d'adultes volants de Damier de la succise observés régulièrement.

En 2012, la première opération de gestion menée a consisté à faucher 1,88 ha des 4 ha du larris. Un piquetage précis des nids de chenilles de Damier a été réalisé par le Conservatoire avant le début des travaux afin de les préserver.



### Premier inventaire complet du larris de Blangiel



Le premier inventaire complet de la faune et de la flore du larris de Blangiel a été réalisé dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion. Celui-ci a confirmé la forte valeur écologique pressentie du site avec la présence de plantes typiques de pelouses et ourlets calcaricoles comme le Polygale chevelu, protégé en Picardie. A cette flore s'associe un cortège faunistique remarquable dont plusieurs papillons fortement menacés en Picardie : la

## La Vallée de la Bresle

Lucine, l'Argus frêle et surtout le Damier de la Succise. La vallée de la Bresle accueille plusieurs populations de ce papillon protégé à l'échelle européenne.

Un stage de 6 mois en 2013 permettra d'étudier la fonctionnalité du réseau de populations au sein de cette vallée, qui représente l'un des derniers bastions de ce rhopalocère en Picardie.



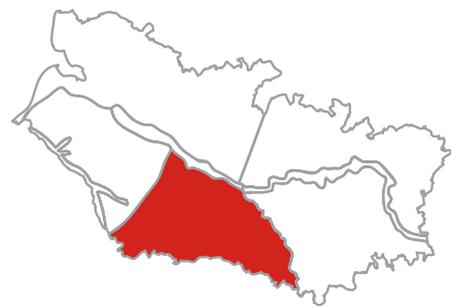
### Site Natura 2000 « Vallée de la Bresle »



2012 a été l'année de concrétisation des projets de contrats Natura 2000 sur les sites d'Inval-Boiron et de Saint-Aubin-Rivière. Ces contrats vont permettre de restaurer au total 0,85 hectares de pelouse en continuité des travaux déjà réalisés au sein de ces sites gérés par le Conservatoire. Le secteur présente un enjeu entomologique avec le Damier de la succise encore présent sur un coteau tout proche. Ces travaux participeront au désenclavement des pelouses et au maintien du patrimoine naturel existant.

Les deux contrats prévoient en deuxième année un entretien par coupe des rejets. Un pâturage caprin et ovin selon des modalités extensives sera ensuite conduit sur ces ensembles pour faciliter le retour des pelouses sèches. A Inval-Boiron, le propriétaire privé de la parcelle située entre les deux parcelles communales gérées par le Conservatoire a également déposé un contrat, avec l'assistance du Conservatoire, pour procéder au débroussaillage de 2 160m<sup>2</sup> de fourrés d'épineux.

# Le Sud-Amiénois et la vallée de l'Avre



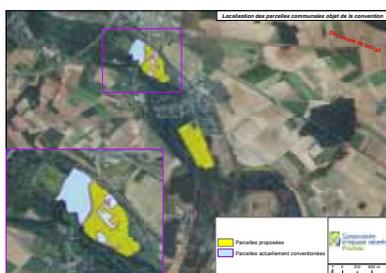
## Nouveau partenariat à Boves



Le Conservatoire intervient depuis de nombreuses années sur la commune de Boves.

Il est gestionnaire de la Réserve naturelle nationale de l'Étang Saint Ladre depuis 1993 ; par ailleurs, nous avons accompagné la commune dans la mise en œuvre d'un contrat Natura 2000 sur les Etangs Saint Nicolas.

En 2012, une nouvelle convention de partenariat a été signée afin d'accompagner la commune dans la gestion mise en œuvre sur les autres secteurs de marais et larris communaux.



Sont ainsi inclus dans ce partenariat, les marais Saint-Nicolas qui ont bénéficié de très bons résultats suite à la gestion mise en place dans le cadre du contrat Natura 2000, le Marais à scier,

intéressant notamment pour l'avifaune compte tenu de la présence de secteurs de roselières et une petite parcelle de larris communal.

## Un service civique sur la Réserve naturelle nationale de l'Étang Saint Ladre



Simon Thiroux a effectué une mission de service civique du 5 mai au 6 novembre sur la Réserve naturelle nationale de l'Étang Saint Ladre à Boves avec pour objectifs la surveillance du site et la sensibilisation des visiteurs.

Sa présence a apporté une visibilité supplémentaire du Conservatoire en tant que gestionnaire et a renforcé le respect des visiteurs à l'égard du site. Il a contribué à porter le message du Conservatoire mais également à la gestion du site en réalisant les activités suivantes : accueillir les visiteurs et leur transmettre des informations pratiques, délivrer des informations sur la Réserve et ses richesses, informer sur l'association Conservatoire, prévenir et sensibiliser les visiteurs, réaliser des petites opérations d'entretien sur le mobilier extérieur et sur les abords du sentier, participer aux événements locaux...



## Sensibilisation sur les chauves-souris de la citadelle d'Amiens

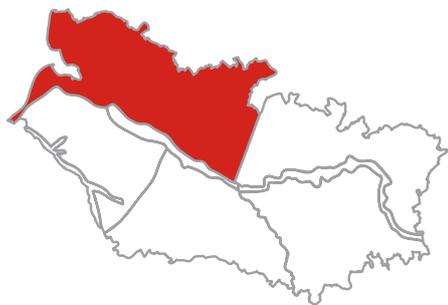


Une population de chauves-souris hibernante d'une soixantaine d'individus est présente dans les souterrains de la citadelle d'Amiens. Les services d'Amiens métropole ont donc logiquement souhaité inclure, dans les animations réalisées pendant les journées du patrimoine à la citadelle, une sensibilisation des visiteurs à la préservation des chauves-souris.



Ainsi, le Conservatoire et Picardie Nature ont sensibilisé 120 personnes autour d'un stand tenu le 15 septembre ; le 14 septembre, c'est une animation nocturne qui a été réalisée auprès de 40 personnes avec une présentation théorique sur diaporama puis une balade au sein de la citadelle au cours de laquelle les visiteurs ont pu entendre les chauves-souris en vol grâce à des détecteurs.





## Le Ponthieu et la Plaine maritime Picarde

### Partenariat avec le bac pro GMNF d'Abbeville



Un partenariat a été initié en 2012 avec le bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune du lycée agricole de la Baie de Somme d'Abbeville. Dans ce cadre, plusieurs chantiers ont été réalisés avec les lycéens, à Epagne-Epagnette en début d'année, et sur le larris de Bouchon. Sur ce site, ce sont 57 jeunes qui ont œuvré au déboisement du larris le 13 septembre lors d'une journée d'intégration des lycéens. Cette opération sera reconduite en 2013 sur ce site ; par ailleurs, le partenariat sera étoffé avec la mise en place de véritables projets pédagogiques à l'année sur d'autres sites.



### Pose de clôture à Grand-Laviers



Le larris du Mont Eteuil à Grand Laviers est géré par le Conservatoire depuis 2010. En 2011, des moutons revenaient sur le site après plus d'une dizaine d'années d'absence, grâce à un partenariat avec un éleveur local. Afin de pérenniser et de faciliter la mise en œuvre du pâturage mais aussi d'empêcher la fréquentation par les moto-cross, une clôture fixe de 1 700 mètres linéaires a été installée à la fin du premier semestre 2012.



### Une sortie nature dans le cadre du Festival de l'Oiseau



Dans le cadre du Festival de l'Oiseau et de la nature, une sortie nature a été initiée cette année sur le marais du Pendé.

25 personnes venues de Picardie, d'Ile de France, de Belgique et même du département du Var ont parcouru les prés de la Belle Nonnette à la découverte des marais tourbeux arrière-littoraux et des espèces remarquables qu'ils abritent.

Les participants, naturalistes pour la plupart, ont été vraiment intéressés et satisfaits de cette sortie «*dépaysante*» et «*différente des autres sorties que propose le Festival de l'Oiseau*».

Renouvelée dans le cadre de l'édition 2013 du Festival, cette sortie est dès à présent complète.



# Bilan Financier du Trésorier

Les comptes de l'exercice 2012 se traduisent par un résultat déficitaire important de - 279 953.81 euros.

Trois causes essentielles ont conduit à cette situation :

- Une sous-évaluation des temps nécessaires à l'accomplissement des programmes d'activités prévisionnels pour 2012 qui a pesé sur le résultat d'exploitation.
- Une surutilisation de la capacité d'autofinancement pour compléter les plans de financement des projets qui a également pesé sur le résultat d'exploitation.
- Des écarts encore importants sur les subventions à recevoir des exercices précédents qui ont pesés sur le résultat exceptionnel,

## Compte d'exploitation 2012

Revenons sur le résultat net comptable de - 279 953.81 euros pour en trouver les sources.

En préalable il faut indiquer que pour soutenir l'activité le Bureau du 18 mars 2013 a autorisé l'utilisation des réserves suivantes pour préparer l'arrêté des comptes 2012 :

- Autofinancement de projets pour 37 327.64 euros à affecter aux activités générales,
- Autofinancement de projets pour 13 765.75 euros à affecter au projet de développement de moyens (investissements de communication).

**Le résultat d'exploitation**, qui traduit l'activité de l'exercice, est de -138 514.94 euros. Ce résultat d'exploitation ne fait que décliner depuis que le FEDER nous a imposé en 2010 un changement de méthode d'évaluation des coûts journée. Il apparaît clairement que ce changement de méthode de calcul des coûts journée doit s'accompagner d'un changement d'évaluation du temps nécessaire à l'accomplissement de nos opérations et missions.

En effet, nous sommes entrés depuis 2010 dans une période de stagnation de notre volume financé d'opérations à 3 801 987.46 euros en 2012 et la part de subventions liée aux investissements de l'association, essentiellement pour ses sites gérés, stagne à 206 274.83 euros. L'augmentation

générale des subventions sur projets est de 133 904.22 euros. Dans le même temps, les charges d'exploitation progressent de 298 825.18 euros essentiellement au niveau des prestations et travaux sur les sites gérés soit une augmentation de 325 814.85 euros, des services extérieurs liés au fonctionnement de la structure et aux projets pour 48 212.24 euros et des charges de personnel pour 59 516.29 euros.

Alors que les prestations et travaux facturés représentent l'essentiel de l'augmentation des charges, les subventions stagnent montrant bien ici un déficit important dans l'évaluation des coûts de personnel à imputer aux opérations sur projets.

Malgré un niveau sensiblement identique du volume global des partenariats, des évolutions notables se font sentir dans ces résultats 2012. Les fonds européens restent à peu près au même niveau mais on note une forte progression des travaux sur contrats Natura 2000 ayant recours au FEADER et une baisse quasi équivalente du FEDER sur cofinancements classiques de projet. Cette baisse représente 163 429.11 euros et va s'accroître en 2013.

Il ressort des actions réalisées en 2012, que les principaux contributeurs aux actions de gestion des sites sont, dans l'ordre, le Conseil régional pour 746 657.38, l'Europe pour 709 401.13 euros, l'Etat pour 579 307.82 euros et les deux Agences de l'eau pour 573 306.92 euros.

Le résultat financier qui est la conséquence de la gestion de la trésorerie en 2012 reste au même niveau qu'au cours des trois dernières années soit - 41 850.02 euros et s'améliore même de 7 124.07 euros par rapport à 2011.

Le résultat exceptionnel représente pour l'essentiel des régularisations ou écarts entre subventions demandées et paiements effectifs. Il constitue une perte de - 97 866.85 euros en 2012.

Sur les opérations de l'exercice, ces écarts ont représenté une perte par rapport aux subventions attendues de 1 714.91 euros. Sur les opérations des exercices antérieures cette perte est importante car elle représente 96 151.94 euros dont 55 460.82 euros relevant encore de dossiers FEDER et 31 015.79 euros relevant des partenariats avec la Région.

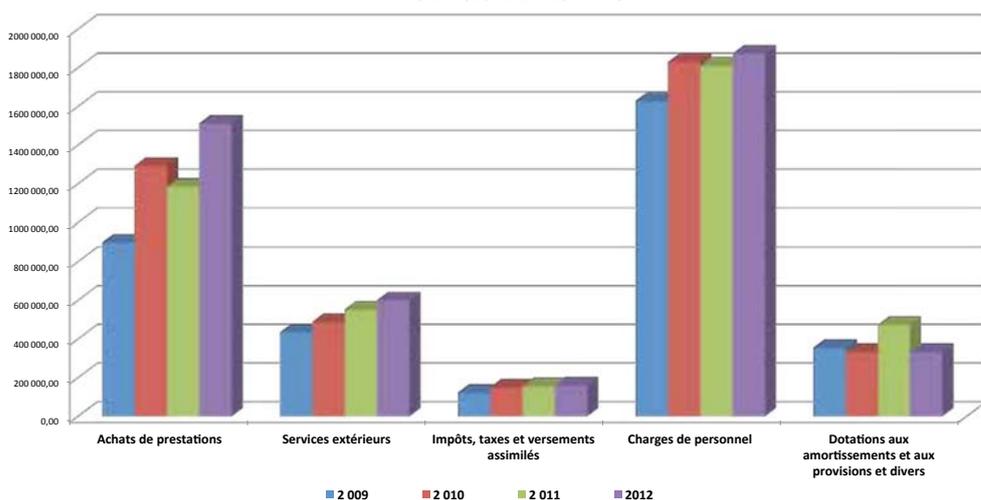
Le Conservatoire n'a pas identifié correctement ces écarts qui auraient dû relever du résultat de l'exercice 2011.

## Bilan 2012

Au cours de l'exercice il a été procédé à la modification de la comptabilisation des subventions. Ce changement n'a aucune incidence sur le résultat mais entraîne une modification dans la présentation des comptes de bilan.

En effet, les anciennes subventions ont été enregistrées selon la méthode dite de « trésorerie » alors que les nouvelles

CHARGES D'EXPLOITATION



subventions sont enregistrées selon la méthode des engagements.

Sur cet exercice subsistent les deux méthodes ce qui entraîne au niveau de la présentation des comptes la constatation de fonds dédiés correspondant aux nouvelles subventions non consommées. Cela contribue essentiellement à l'augmentation des autres fonds propres pour 773 282.51 euros et de subventions à recevoir pour des anciennes conventions qui baissent fortement en 2012 de 1 278 204.53 euros pour disparaître, à compter de 2013, avec la fin des projets concernés. La constatation de la totalité des conventions signées représente, pour 2012, 2 145 287.93 euros et contribue largement à l'augmentation des créances à recevoir pour 885 461.55 euros.

Les différents événements constatés en 2012 se traduisent par un affaiblissement de la trésorerie nette avec une baisse des disponibilités financières de - 118 858.73 euros et une augmentation des dettes fournisseurs de 181 206.30 euros.

Enfin, les autres fonds propres, se renforcent de 97 981.23 euros au titre des nouvelles subventions d'investissement.

Celles-ci permettent de couvrir des investissements immobilisés dans l'actif concernant essentiellement des acquisitions et aménagements de terrains pour 85 048.93 euros sur une augmentation des moyens immobilisés de 93 058.53 euros.

## Conclusion

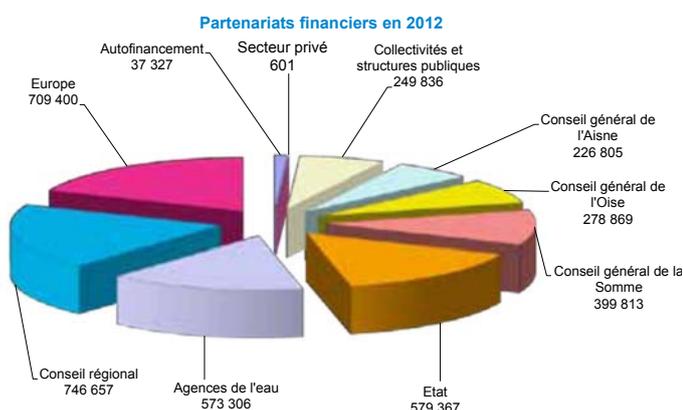
Les évolutions des contraintes imposées au Conservatoire, tant dans le domaine de la justification des coûts que, désormais, dans celui de la mise en concurrence des prestataires extérieurs, complexifient la gestion de nos projets aux multiples partenariats financiers et en alourdissent le coût. Dès 2012, et sans connaître ce résultat, le Conservatoire a identifié des points d'amélioration de sa gestion et notamment entrepris l'évolution de l'évaluation des temps d'ingénierie, d'expertise et de mise en œuvre de ses actions. Cette évolution déjà intégrée dans le budget 2013 sera poursuivie en 2014. Il ressort enfin, de cette expérience 2012, que le conservatoire revoit dès maintenant ses budgets 2013 et 2014 à la baisse s'agissant des travaux sous-traités. Notre gestion en bon père de famille depuis des années permet de passer cet accident mais elle nous commande de redoubler de vigilance à tous les niveaux de la chaîne de gestion de nos activités.

## Affectation du résultat

Ce déficit de - 279 953.81 euros sera affecté au compte de report à nouveau dans les fonds propres de l'association qui représentent une valeur de 1 745 989.44 euros avant imputation du déficit 2012.

Je vous remercie de votre attention.

Alain SUDUCA, Vice-président, Trésorier.



## BILAN

Actif	2011	2012	Variation 2012/2011	Passif	2011	2012	Variation 2012/2011
Immobilisations incorporelles	13 229,92	3 721,21	-9 508,71	Fonds associatif	1 745 989,44	1 745 989,44	
Immobilisations corporelles	2 472 660,76	2 565 719,29	93 058,53	Résultat de l'exercice	7 357,84	-279 953,81	-287 311,65
Immobilisations financières	90 218,80	95 719,80	5 501,00	Autres fonds propres	1 400 157,84	2 173 440,35	773 282,51
Actif immobilisé	2 576 109,48	2 665 160,30	89 050,82	Fonds propres	3 153 505,12	3 639 475,98	485 970,86
				Provision pour risques et charges	69 592,64	59 168,66	-10 423,98
				Emprunts et dettes auprès des établissements financiers	999 135,71	1 218 462,66	219 326,95
Créances à recevoir	1 989 131,07	2 874 592,62	885 461,55	Partenaires avances	63 485,34	2 174,18	-61 311,16
Disponibilités financières	649 351,47	530 492,74	-118 858,73	Dettes fournisseurs	586 152,96	767 359,26	181 206,30
Charges constatées d'avance		16 199,73	16 199,73	Dettes fiscales et sociales	325 439,23	359 407,94	33 968,71
				Autres dettes	17 281,02	40 396,71	23 115,69
Actif circulant	2 638 482,54	3 421 285,09	782 802,55	Dettes	1 991 494,26	2 387 800,75	396 306,49
Total général	5 214 592,02	6 086 445,39		Total général	5 214 592,02	6 086 445,39	

# Découvrez nos plaquettes consacrées aux espèces présentes sur le réseau de sites du Conservatoire !

## Déjà parus :

- les orchidées sauvages
- les amphibiens et reptiles
- les papillons de jour
- la flore des coteaux calcaires (*Nouveauté*)



Conservatoire d'espaces naturels de Picardie  
1, place Ginkgo - Village Oasis  
80044 Amiens Cedex 1  
Tél : 03 22 89 63 96 - Fax : 03 22 45 35 55  
Mail : [contact@conservatoirepicardie.org](mailto:contact@conservatoirepicardie.org)  
Site Internet : [www.conservatoirepicardie.org](http://www.conservatoirepicardie.org)

Le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels ([www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org))

Les actions menées par Le Conservatoire sont permises par le soutien et la participation des adhérents, des donateurs et des bénévoles ainsi que par la collaboration et l'aide de différents partenaires dont :



ainsi que des communes et des structures intercommunales, des fondations...